



AMIE DE LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE

Monique Hervo inhumée à El Alia

P.4



ELLE A L'AMBITION DE DEVENIR UN ACTEUR
DE POIDS DANS LE MARCHÉ MONDIAL

L'Algérie dévoile ses atouts dans l'hydrogène

P.6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 26 MARS 2023 // N°522 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE LES PRÉSIDENTS TEBBOUNE ET MACRON

Les ambiguïtés levées, place à la realpolitik

- L'ancien diplomate en poste au Caire remplace François Gouyette :
Stéphane Romatet, nouvel ambassadeur de France en Algérie

Lire en page 3



Lire en pages 8 et 9

Le moudjahid et ancien ministre Sassi Laamouri n'est plus

P.3

PRODUCTION DE DATTES Voici le classement de l'Algérie

P.2



EN VUE D'ASSURER LA SÉCURITÉ
HYDRIQUE

L'Etat se tourne vers la mer

P.16

EDUCATION NATIONALE/ABDELHAKIM
BELAABED :

«Il est impératif de
verser la prime de
rendement avant
le 30 mars »

P.5



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE LUI
A RENDU UN HOMMAGE APPUYÉ

Youcef Saad remporte le Prix international John-von Neumann des mathématiques de 2023

P.3





DÉCÈS TRAGIQUE D'UN LYCÉEN ALGÉRIEN EN FRANCE, DES ENCADRANTS POINTÉS DU DOIGT

Nadir, un jeune lycéen d'origine algérienne, 19 ans, a été victime ce mardi 21 mars d'un malaise cardiaque en pleine épreuve du BAC dans un lycée lillois (France) faute de réactivité selon ses collègues. Drame ce mardi au lycée Gaston-Berger à Lille. Le jeune Nadir, 19 ans, élève de STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) passait son épreuve d'économie quand il a été victime d'un malaise cardiaque, a rapporté Midi Libre. Parmi les 70 élèves présents, plusieurs ont dénoncé la lenteur de la prise en charge de l'adolescent. Selon le témoignage d'un de ses camarades à La Voix du Nord, l'un des surveillants présent parmi les 8 continuait de faire signer les feuilles de présence sans porter attention au jeune garçon qui était toujours à terre: "Il ne parlait plus, commençait à devenir bleu. Une élève s'est levée quand même et l'a mis en PLS. Nous, on disait qu'il fallait appeler les secours. Ils nous ont laissés 20 minutes avec lui, sans le toucher, sans pouvoir l'aider." D'après l'AFP, le rectorat lui aurait assu-



ré que le lycée avait directement contacté les secours et que le jeune garçon avait été directement placé en position latérale de sécurité. Il a ajouté que l'épreuve aurait été repoussée. Mais le plus choquant reste la réaction du proviseur, venu surveiller l'examen. Alors que les élèves lui affirmaient ne pas pouvoir continuer l'épreuve car quelqu'un était en train de mourir, le chef d'établissement aurait répondu que "c'est une étape de la vie et que quitter la salle, c'est abandonner le Bac". Une réponse révoltante qui a suscité plusieurs réactions. Le père de Nadir, Tidjani Bekaddour-Benatia,

interrogé par France 3, a déclaré : "D'après les échos que j'ai eus, il aurait demandé à sortir mais on lui aurait refusé." Pris en charge une vingtaine de minutes plus tard par le Samu, Nadir est décédé au CHU de Lille quelques heures après. À son arrivé en France en 2007 le garçon souffrait d'une grave cardiopathie. Il portait d'ailleurs un pacemaker, selon l'association "Un enfant, ma bataille", anciennement "Les potes de Nadir" qui le suivait depuis ses 3 ans. Montée par Messaouna Bouguernine, l'association l'avait soutenu dans ses démarches médicales et administratives.

TISSEMSILT
PORTÉ DISPARU DEPUIS DEUX JOURS, UN ENFANT RETROUVÉ HIER

Hier samedi, un enfant a été retrouvé sain et sauf après avoir disparu dans une zone montagneuse à Tissemsilt. L'enfant, dénommé Mohamed Tichoudat, a été transporté à la polyclinique de Bordj Emir Abdelkader pour des examens médicaux. La disparition de cet enfant de cinq ans a mobilisé les éléments de la Protection civile qui ont été appuyés par les forces de l'ordre et des éléments de l'ANP. Un communiqué de la direction locale de la Protection civile affirme que l'enfant est en bonne santé

C'EST L'HEURE D'ÉTÉ EN FRANCE

On passe à l'heure d'été en France ; le passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été aura lieu dans la nuit du 25 au 26 mars. Comme tous les ans en France, le traditionnel passage de l'heure d'hiver à l'heure d'été aura lieu ce week-end, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 mars. Dans ce sens, il faudra ajouter une heure. Dimanche matin, à 2

heures du matin, il sera donc 3 heures. La règle est en vigueur pour l'ensemble de la France métropolitaine, mais pas pour les territoires d'Outre-Mer, à l'exception de Saint-Pierre-et-Miquelon. C'est l'heure d'été en France et ce changement intéresse la communauté nationale établie en France, forte de près de 4 millions d'individus.

PRODUCTION DE DATTES

VOICI LE CLASSEMENT DE L'ALGÉRIE

L'Algérie est le 3^e meilleur producteur de dattes à l'échelle arabe et 4^e à l'échelle mondiale avec une production avoisinant les 1.2 million de tonnes en 2021, selon le dernier classement établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans le dernier classement des meilleurs producteurs de dattes au monde selon la FAO, l'Egypte est arrivée en première position des pays arabes avec 1.7 million de tonnes produites en 2021, suivie de l'Arabie



saoudite (1.5 million de tonnes), l'Algérie (1.18 million de tonnes) et l'Irak avec 750 000 tonnes. Au classement mondial, l'Algérie occupe le 4^e rang derrière l'Égypte, l'Arabie saoudi-

te et l'Iran. L'Algérie exporte ses dattes vers 75 pays et vise à conquérir 150 marchés à fin 2024 pour une recette de 250 millions de dollars.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION :

4 MORTS ET 362 BLESSÉS CES DERNIÈRES 48 HEURES

Quatre personnes ont trouvé la mort et 362 autres ont été blessées dans 332 accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique un communiqué de la Protection civile rendu public hier. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tiaret avec 2 personnes décédées,

heurtées par un véhicule dans la commune de Hamadia, précise la même source. Les unités ont, par ailleurs, procédé à l'extinction de 3 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger, Tlemcen et Bordj Bou Arréridj. A Bordj Bou Arréridj, 4 personnes ont été atteintes de brûlures de divers degrés, alors qu'à Tlemcen, 2 per-

sonnes ont été incommodées par la fumée. Les secours de la Protection civile sont intervenus, d'autre part, pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs habitations : 4 à Alger et 3 à Sétif.

FRANCE

DE NOUVELLES ANNULATIONS DE VOLS PRÉVUES À ORLY

La Direction générale de l'aviation civile a demandé aux compagnies aériennes de renoncer à 33 % de leurs vols dimanche à l'aéroport de Paris-Orly. La circulation dans les airs s'annonce encore compliquée ce week-end. La grève des contrôleurs aériens contre la réforme des retraites pousse la Direction générale de l'aviation civile à demander aux compagnies aériennes de renoncer à 33 % de leurs vols dimanche à l'aéroport de Paris-Orly et à

20 % lundi 27 mars. Ces annulations préventives concerneront aussi dimanche 20 % des vols à Lyon-Saint-Exupéry et Marseille-Provence. Dans ce dernier aéroport, les compagnies devront également annuler 20 % de leur programme lundi. Pour mettre en adéquation les volumes de vols et le nombre de contrôleurs aériens à leur poste et éviter des perturbations encore plus importantes, la DGAC avait déjà exigé des transporteurs qu'ils renoncent vendredi à

30 % de leurs vols à Orly, puis à 15 % samedi. Par ailleurs, un vol sur cinq sera annulé à Marseille-Provence, Bordeaux-Mérignac et Lyon-Saint-Exupéry, aussi bien vendredi que samedi. Ces arrêts de travail ont des répercussions sur l'ensemble du trafic européen. La plupart des grands aéroports français subissent des retards relativement contenus, de moins d'une demi-heure au départ ou à l'arrivée vendredi, selon le tableau de bord en ligne de la DGAC.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE LUI A RENDU UN HOMMAGE APPUYÉ

YOUCEF SAAD REMPORTE LE PRIX INTERNATIONAL JOHN-VON NEUMANN DES MATHÉMATIQUES

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité le mathématicien algérien Youcef Saad. Cet hommage a été rendu au savant algérien après avoir remporté le Prix John-von-Neumann des mathématiques de l'année 2023. « Toutes mes félicitations, Youcef Saad, pour avoir remporté le Prix international John-von-

Neumann de mathématiques. Je vous souhaite plein succès et davantage de précieux apports dans ce domaine. L'Algérie est fière de vous », a écrit le Président de la République dans un tweet publié sur son compte officiel. Youcef Saad, est professeur chercheur et mathématicien algérien à l'Université du Minnesota, il est né en 1950. Il est connu pour ses contributions aux calculs matriciels, notamment les méthodes itératives pour résoudre les grands systèmes linéaires creux, les problèmes de valeurs propres et le calcul parallèle. En 2023, il remporte le prix John von Neumann.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE ENTRE LES PRÉSIDENTS TEBBOUNE ET MACRON

Les ambiguïtés levées, place à la realpolitik

Le président de la République a eu vendredi après-midi un entretien téléphonique avec le président de la République française Emmanuel Macron sur nombre de questions d'intérêt commun, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué.



«Le président de la République a eu vendredi après-midi un entretien téléphonique avec le président de la République française Emmanuel Macron sur nombre de questions, notamment la méthode avec laquelle une ressortissante titulaire de la double nationalité algéro-française a été exfiltrée par les services consulaires français en Tunisie, à la date du 06 février 2023», a-t-on précisé de même source. «La communication téléphonique a permis de lever plusieurs ambiguïtés concernant cette affaire qui a suscité des dissensions dans les relations bilatérales», note le communiqué, précisant que les deux présidents ont convenu de «renforcer les moyens

de communication entre les administrations des deux pays afin d'éviter que de telles situations ne se répètent». A cette occasion, le président de la République «a informé son homologue français du retour prochainement de l'ambassadeur algérien à Paris». Les deux présidents ont également abordé «les relations bilatérales et les différents moyens de concrétiser (la Déclaration d'Alger), signée entre les deux pays lors de la visite, en août dernier, du président Macron en Algérie». L'entretien téléphonique a, en outre, permis «d'examiner les voies et moyens de renforcer et de promouvoir la coopération entre les deux pays, notamment la visite d'Etat que devra effec-

tuer le président de la République en France, et de passer en revue des questions régionales et internationales d'intérêt commun», a conclu le communiqué. Est-ce la «bonne», serions-nous tentés de dire ? Voire. D'autant que les relations passionnelles qui caractérisent le couple algéro-français évoluent en dents de scie. Cette évidence est d'autant plus marquée aujourd'hui que le président français lui-même se plaint des «ilots de résistance», au sein du «pouvoir profond», et qui empoisonnent les relations bilatérales. Pis encore, aujourd'hui plus qu'hier, il ne semble pas avoir réellement les coudées franches, politiquement, pour avancer au rythme qu'il souhaite. Fra-

gilisé au sein de l'Assemblée nationale, il l'est encore plus avec le mouvement de contestation qui secoue la France depuis plusieurs semaines. Les relations françaises avec l'Algérie gagneraient à se détacher des anciennes pratiques qui ont montré leurs limites. Balayée de bout en bout de l'Afrique, par la faute, justement, des comportements néo-colonialistes, qui sont devenus obsolètes aujourd'hui, la France doit revenir à une politique algérienne, maghrébine et africaine d'Etat à Etat et enterrer définitivement la «politique Foccart». L'Afrique dans son ensemble, aujourd'hui, joue grand, voit grand et aspire à mieux.

I.M.Amine

L'ANCIEN DIPLOMATE EN POSTE AU CAIRE REMPLACE FRANÇOIS GOUYETTE

Stéphane Romatet, nouvel ambassadeur de France en Algérie

Le nouvel ambassadeur de France à Alger, Stéphane Romatet, a été nommé, vendredi, en Conseil des ministres français, au poste d'ambassadeur de France en Algérie. Romatet remplacera François Gouyet qui quittera ses fonctions au mois d'août. Diplômé de Sciences-Po Paris et ancien élève de l'École nationale d'administration, Stéphane Romatet a été ambassadeur de France au Caire de 2017 à 2021 et a travaillé comme conseiller diplomatique auprès du Premier ministre depuis 2014. Connu pour avoir été, notamment, ambassadeur de France en Egypte, il avait déjà été pressenti pour être ambassadeur à Alger en 2016. Il doit remplacer François Gouyet, qui quittera ses fonctions en juillet, à un moment où les tensions entre Alger et Paris, générées par l'affaire Bouraoui, commencent à s'apaiser. Stéphane Romatet était également



directeur du centre de crise et de soutien du ministère des affaires étrangères depuis 2021. Agé de 63 ans, Stéphane Romatet a servi au ministère de la Défense entre 1986 et 1993 avant d'être détaché auprès du ministère des Affaires étrangères à partir de

1993. Depuis 2014, il officie comme conseiller diplomatique auprès du Premier ministre. Il avait déjà été pressenti pour être ambassadeur à Alger en 2016. A cette époque, Stéphane Romatet était conseiller diplomatique de

Manuel Valls à Matignon. Son nom avait été aussi évoqué en 2020 comme possible successeur de François Gouyet à l'ambassade de France à Tunis. Postes occupés : - Service au Ministère de la Défense, 1986-1993 - Détaché auprès du Ministère des Affaires étrangères, 1^{er} avril 1993 - Deuxième conseiller à Amman, 1993-1996 - A l'administration centrale, (Affaires budgétaires, administratives et financières), délégué dans les fonctions de sous-directeur du budget et des interventions financières, 1996-1997 - Cabinet du Ministre, Conseiller technique, 1997-1999 - Intégré dans le Corps des conseillers et secrétaires des Affaires étrangères, 10 mai 1999 - Deuxième conseiller à Ottawa, 1999-2003 - Premier Conseiller, Conseiller de

Coopération et d'Action Culturelle à Dakar, 2003-2005 - A l'administration centrale, Chef du service de l'équipement puis chef du service des affaires immobilières 2006-2007 - Conseiller puis directeur adjoint du cabinet du Ministre, 2007-2008 - Haut Fonctionnaire correspondant de défense et de sécurité, novembre 2008 - Secrétaire général adjoint, directeur général de l'administration, 2008-2009 - Directeur général de l'administration et de la modernisation, 2009-2011 - Ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire à Canberra, 2011-2014 -Ambassadeur de France au Caire de 2017 à 2021. - Mis à la disposition du cabinet du Premier ministre en qualité de conseiller diplomatique, 2014-2016. I.Med

ALGÉRIE-TUNISIE : BENABDERRAHMANE REÇOIT LA CHEFFE DU GOUVERNEMENT TUNISIEN

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a évoqué, jeudi 23 mars, lors d'un entretien avec la cheffe du gouvernement tunisien, Mme Najla Bouden, «l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur développement dans tous les domaines», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. «Dans le cadre des traditions du dialogue continu et des concertations entre l'Algérie et la Tunisie, consacrées par les dirigeants des deux pays, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane s'est entretenu avec Mme Najla Bouden, cheffe du gouvernement de la République tunisienne, pays frère, sur l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur développement dans divers domaines», lit-on dans le communiqué. L'entretien «a été l'occasion d'aborder les voies et moyens de renforcer le soutien à la Tunisie, pays frère, en vue de lui permettre de retrouver sa stabilité économique que les autorités tunisiennes s'emploient à réaliser», ajoute le communiqué.

LE MOUDJAHID ET ANCIEN MINISTRE SASSI LAAMOURI N'EST PLUS

Le moudjahid et ancien ministre Sassi Laamouri est décédé à l'âge de 83 ans, a-t-on appris hier auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit. Né en 1940 à Mila, le défunt a appris le Coran à son jeune âge. Après le déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, il a rejoint les rangs de l'Organisation civile de l'Armée de libération nationale (ALN) à la Wilaya II historique, avant d'être emprisonné de 1957 à 1962. Le défunt était ministre des Affaires religieuses et des Wakfs en 1992 dans le gouvernement de Sid Ahmed Ghazali, puis dans celui de Mokdad Sifi en 1994. En cette douloureuse circonstance, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, exprime ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, priant Dieu le Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort aux siens.

Amie de la Révolution algérienne, Monique Hervo inhumée à El Alia

La militante Monique Hervo, amie de la Révolution algérienne, décédée à l'âge de 95 ans, a été inhumée, vendredi après-midi, au cimetière d'El Alia à Alger. La dépouille de la défunte a été accueillie à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, ainsi que d'anciens membres du corps diplomatique. Dans une oraison funèbre prononcée à cette occasion, M. Rebiga a présenté ses condoléances et sa profonde sympathie à la famille de la défunte ainsi qu'à ses compagnons d'armes, considérant qu'avec sa disparition "l'Algérie aura perdu une des femmes qui ont voué leur vie à la patrie et une de celles qui se sont imprégnées des valeurs et des principes humains nobles en faveur de la libération". "Le destin a voulu que nous quitte à jamais la militante qui a rejoint l'organisation civile mondiale et qui a consacré ses efforts au soutien de la Révolution algérienne, en défendant, en qualité d'avocate au Barreau de Paris, les membres de la Fédération de France du FLN ainsi que les Algériens qui habitaient dans les bidonvilles de Nanterre, dans la banlieue parisienne", a-t-il souligné. La militante qui a assisté à la répression et à l'assassinat d'Algériens lors des manifestations du 17 octobre 1961, a apporté, en 1999, son témoignage contre Maurice Papon, alors préfet de police de Paris, dans l'affaire l'opposant à l'historien Jean-Luc Einaudi. L'amie de l'Algérie a décrit la souffrance des Algériens qui vivaient dans le bidonville de la Folie, à Nanterre, dans un livre coécrit avec Marie-Ange Charras, intitulé "Bidonvilles: l'enlissement", publié en 1971 et "Chroniques du bidonville: Nanterre en guerre d'Algérie, 1959-1962", éditions du Seuil, Paris, 2001. Monique Hervo était connue pour avoir défendu en tant qu'avocate au Barreau de Paris, des habitants de bidonvilles puis leurs parents militants au sein de la Fédération du FLN. La militante et écrivaine, convertie à l'Islam, s'est vue octroyer la nationalité algérienne en 2018 en hommage à son combat en faveur des justes causes.

APS

Une tentative d'inonder l'Algérie avec plus de 1.600.000 capsules de prégabaline déjouée

Le Service central de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants (SCLTIS) a déjoué l'une des plus importantes tentatives d'inonder l'Algérie de comprimés psychotropes, avec la saisie de 1.600.000 capsules de psychotropes en provenance d'un pays voisin, selon les aveux d'individus impliqués dans cette opération criminelle...



Les services de la Sûreté nationale ont déjoué l'une des plus grandes opérations criminelles qui ciblait la jeunesse algérienne à travers un plan bien ficelé à travers les wilayas d'Annaba, Oran, Ouargla et Alger, au moment où les Algériens s'apprêtaient à accueillir le mois sacré de Ramadhan. Selon un reportage de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le SCLTIS aurait "reçu des informations sûres concernant la provenance d'une importante quantité de substances psychotropes d'un pays voisin, et qui devait être acheminée vers Alger, via la wilaya de Tamanrasset. Ainsi, un plan bien ficelé a été élaboré. Le cerveau de cette opération est un trafiquant notoire de drogues et de substances psychotropes dénommé (CH. Chouaib) dit "Zkaboudj" ou "Elhadj", en état de fuite en France, et qui fait l'objet de 5 mandats d'arrêt internationaux. D'après la même source, le plan consistait à envoyer une citerne à bitume tractée par un camion à Tamanrasset où un individu

dénommé "Saïd" s'occupera de la charger de psychotropes. Un autre individu, dénommé "S. Mohammed", conduira ensuite la citerne vers Alger. Pour sécuriser la cargaison, un éclaireur (B.Walid) intervient dans l'opération pour détecter les points de contrôle sur la route entre Laghouat à Alger. Dans des aveux filmés, le mis en cause a déclaré que le réseau dudit Elhadj s'adonnait au trafic de tous types de drogues, y compris la cocaïne, reconnaissant avoir reçu un montant de 40 millions de centimes pour accomplir cette mission et que le chauffeur en avait, quant à lui, reçu 120 millions. Le chauffeur a, de son

côté, raconté les détails de l'opération jusqu'à Alger et la mission qu'il devait accomplir, expliquant "avoir reçu des instructions de conduire ensuite la citerne vers Oran". Suite à un accident impliquant le camion-citerne à Oued Rhiau, le baron a ordonné au dénommé Oussama, frère de l'éclaireur, d'emmener la citerne vers un dépôt à M'hamdia (commune de Oued Chbel) pour la dissimuler, L'opération a pris fin au parking de l'aéroport Houari-Boumediene, où "les membres de ce groupe criminel se sont donné rendez-vous à 02h00 pour recevoir leur argent mais ils ont été arrêtés suite à une opération de filature". Pendant

ce temps, à Oued Chbel, le dépôt qui abritait la citerne a été perquisitionné et une quantité colossale de substances psychotropes a été découverte, des capsules de fabrication étrangère de type "Pregabaline", plus connues sous le nom de "Saroukh". Le reportage a également montré d'autres aveux des dénommés M. Ahmed et I. Kamel, qui est chauffeur de taxi, qui avaient pour mission de transmettre les revenus de ces opérations au baron "El Hadj", sachant que les revenus d'une opération similaire peuvent dépasser les "100 milliards de centimes après l'écoulement de la marchandise au marché noir". APS

La prime du Ramadhan versée à tous les bénéficiaires à travers le territoire national

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a affirmé, jeudi dernier à Boumerdès, que la prime du Ramadhan a été versée dans son intégralité à tous ses bénéficiaires parmi les familles nécessiteuses de tout le pays, avant le début du mois sacré. "La prime de solidarité Ramadhan, fixée à 10.000 DA par famille, a été attribuée à toutes les familles nécessiteuses concernées, à travers le territoire national", a indiqué la ministre dans une déclaration à l'issue de son inspection des opérations de solidarité et du programme de solidarité Ramadhan dans la wilaya de Boumerdès. Après avoir loué l'action de sensibilisation et d'information de proximité menée par les cellules de proximité du secteur de la solidarité, "de façon périodique et tout au long de l'année", Mme Krikou a appelé les membres de ces cellules, notamment les médecins, les psychologues et les sociologues, à adopter des méthodes "efficaces" de natu-

re à transmettre le message escompté aux familles et aux femmes au foyer, notamment. Elle a insisté, à cet effet, sur la nécessité d'une coordination dans un cadre "complémentaire et solidaire" entre ces cellules, les organismes publics concernés, et les associations de la société civile, et d'"un accompagnement en vue de consacrer les objectifs escomptés et d'encadrer les campagnes". "Les cellules de proximité assurant l'encadrement des campagnes de sensibilisation sont désormais les plus proches des citoyens, de par leur travail humanitaire et professionnel, notamment à travers les enquêtes sociales de proximité réalisées par elles", a, par ailleurs, estimé la ministre. Le secteur "compte beaucoup sur ces cellules pour comprendre les besoins des citoyens», a-t-elle ajouté. S'exprimant sur sa visite à Boumerdes au premier jour du mois sacré, Mme. Krikou a indiqué que celle-ci lui a permis de faire le constat du déroulement de l'opération de solidarité dans la wilaya,

notamment concernant l'ouverture de marchés de proximité et de restaurants pour l'Iftar (rupture du jeûne) en coordination avec les acteurs de la société civile. Durant cette visite à Boumerdes, la ministre a inauguré une exposition de la femme productrice, dans le cadre du programme sectoriel conjoint d'appui à l'implication des femmes dans la production nationale. Elle a, également, supervisé la 3e édition d'un concours d'apprentissage et de récitation du Coran par la technique Braille, au profit d'enfants aux besoins spécifiques, abrité par la bibliothèque principale de lecture publique de Boumerdes. Procédant au lancement de deux caravanes, la première pour la distribution de 200 colis alimentaires à des familles nécessiteuses, et la seconde portant sur la lutte contre le gaspillage, la ministre a souligné "les efforts du Gouvernement pour l'intégration de cette catégorie spécifique dans son milieu naturel, par l'encouragement de ce type d'activités". R.N.

ACCÈS À LA FORMATION DOCTORALE

Lancement officiel de la formation de base au profit des lauréats

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a donné, jeudi, 23 mars, par visioconférence, le coup d'envoi officiel de la formation de base au profit des candidats lauréats du concours d'accès à la formation en doctorat au titre de l'année universitaire 2022-2023, indique un communiqué du ministère. Le nombre des lauréats à ce concours qui s'est déroulé du 15 janvier au 15 février dernier s'élève à 6010 et celui des offres de formation est de 824, réparties sur 14 domaines dont 51 % en sciences et technologie et 49 % en sciences humaines et sociales,

précise la même source. A l'occasion, le ministre a évoqué le programme de cette formation qui s'articule sur quatre (4) principaux axes à savoir la philosophie, l'anglais, la didactique, les technologies de l'information et de la communication, tout en saisissant cette opportunité pour remercier tous les intervenants dans la réussite de ces concours dont le nombre s'élève à 1632. Ces concours ont été organisés dans 91 établissements universitaires habilités à assurer cette formation, dont 53 universités, 30 écoles supérieures et 8 centres universitaires, ajoute la même source.

R. N.

JOURNÉE MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

L'ONM mesure les progrès accomplis en matière de prévention contre les catastrophes

Yacine Hemdane, enseignant-chercheur à l'Université des sciences et de la technologie de Bab Ezzouar, met en avant le rôle de la recherche et de l'innovation dans l'évolution des systèmes d'alerte pour faire face aux catastrophes naturelles...

Les progrès techniques des services de Météo-Algérie, réalisés ces dernières années, pour prévenir et atténuer les catastrophes météorologiques liées notamment au changement climatique, ont été soulignés, jeudi dernier à Alger, à l'occasion de la célébration de la journée météorologique mondiale. Célébrée sous le slogan "L'avenir du temps, du climat et de l'eau à travers les générations", le thème de cette année a été focalisé sur le rôle "capital" des services météorologiques et hydrologiques dans l'amélioration de la sécurité de la société et de la prémunition contre les risques que représente les phénomènes météorologiques extrêmes. S'exprimant à cette occasion, le directeur général de l'Office national de météorologie, Brahim Ihadane, a indiqué que "l'ONM, en tant que source de renseignement sur le temps et le climat, a renforcé ses capacités d'alerte à travers le développement de nouveaux produits adaptés afin de répondre à de nouvelles exigences et préoccupations du pays". Dans ce contexte, il a assuré que les capacités techniques de l'ONM sur le plan prévisions et alertes s'étaient nettement renforcées et améliorées à travers la formation spécialisée du personnel et les recherches développées au niveau locale, considérant que "l'alerte précoce restait un élément majeur dans l'atténuation des risques de catastrophes météorologiques". Se référant à l'atlas de la mortalité et des pertes économiques dues aux phénomènes météorologiques extrêmes durant les cinq dernières décennies diffusé par l'Organisation météorologique mondiale, il a soutenu que parmi les catastrophes survenues durant cette période, 11.000 d'entre elles étaient causées par les aléas météorologiques, climatiques et hydrologiques et qui ont engendré plus de 2 millions de morts et plus de 3,64 billions de dollars de pertes économiques. Pour sa part, Yacine Hemdane, enseignant-chercheur à l'Université des Sciences et de la technologie de Bab Ezzouar, a mis avant le rôle de la recherche et de l'innovation dans l'évolution des systèmes d'alertes pour faire face aux catastrophes naturelles. A cet effet, il a présenté le marégraphe à haute fréquence installé depuis juin dernier au niveau d'Alger pour mesurer l'ampleur des perturbations météorologiques. "C'est un appareil très performant que nous avons



réalisé en partenariat avec Météo-Algérie", s'est-il félicité, ajoutant que ce marégraphe breveté par l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI), permettait de mesurer le niveau de la mer, détecter les perturbations liées aux submersions marines et lancer des alertes précoces. Cet appareil permet, également, de faire des prévisions pour réduire les risques côtiers, a-t-il expliqué, affichant l'ambition de son département à développer d'autres versions technologiques pour prévenir les risques et anticiper des solutions. Pour sa part, Amina

Boucetta, météorologue et chef de service veille-études climatologiques, a présenté un nouveau service mis en place par Météo-Algérie au profit du secteur agricole. Baptisé "Growing Degree Days (GDD)", ce nouveau service est basé sur des paramètres météorologiques qui permettent d'estimer la durée du développement biologique des plantes, a-t-elle fait savoir, soutenant que "les informations agro-climatiques simplifiées seront mis à la disposition des utilisateurs via un bulletin périodique qui sera publié par l'ONM. Soulignant l'intérêt de

cet indice pour le secteur agricole, Mme Boucetta a affirmé que le GDD permet aux agriculteurs d'évaluer la croissance et le développement des plantes et des cultures pendant la saison de croissance et de suivre l'itinéraire technique notamment pour l'utilisation des engrais des pesticides, ainsi que l'arrosage. "L'information agro météorologique est un outil d'aide pour la planification et l'anticipation notamment la gestion des rendements et des stocks et l'adaptation des cultures", a-t-elle encore fait savoir.

Y. B.

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN :

Abdelhakim Belaabed : «Il est impératif de verser la prime de rendement avant le 30 mars »

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed, a présidé une conférence consacrée au suivi du taux de prise en charge des arriérés de salaires au titre de 2022 et des augmentations indiciaires dans les salaires de janvier et février de l'année en cours, indique le ministère dans un communiqué rendu public. «Il est impératif de verser la prime de rendement avant le 30 mars 2023 », a tenu à préciser M. Belaabed qui présidait, mercredi par vidéoconférence, une conférence nationale consacrée au suivi du taux de prise en charge des arriérés de salaires au titre de 2022 et des augmentations indiciaires dans les salaires de janvier et février de l'année en cours, lit-on de même source. Il a également enjoint de « poursuivre la numérisation des opérations restantes,

notamment les décisions relatives à la scolarité des élèves et aux carrières professionnelles des fonctionnaires et des agents ». Au sujet des réunions périodiques avec les parents d'élèves organisées au niveau des établissements scolaires à la fin de chaque trimestre pour la remise des relevés de notes, le ministre a instruit aux directeurs de l'Education de saisir cette opportunité pour effectuer des visites sur le terrain et de s'enquérir du déroulement de cette opération. Le Premier responsable du secteur a, par ailleurs, appelé à «focaliser sur la mise en œuvre des différents programmes et projets décidés, au vu de leur impact positif sur les membres de la communauté éducative, dont la gestion de toutes les grandes opérations liées à la prochaine rentrée scolaire,

via la plateforme numérique ». A cet effet, des commissions «chargées de la numérisation des dossiers de mouvements de transfert des fonctionnaires, d'entrée et de sortie vers et de wilaya, de la contractualisation, ainsi que des décisions relatives à la scolarisation des élèves », ont été formées. Concernant la régularisation de la situation des logements de fonction, le ministre a rappelé ½la fin de la 2e phase et qui sera suivie directement par des visites intenses d'inspection sur le terrain, en vue de contrôler la carte descriptive déclarée ». Le ministre a également donné un ensemble d'orientations et d'instructions relatives à certaines opérations en cours de réalisation, en application des résultats de la conférence nationale, tenue les 18 et 19 mars.

R. N.

BADDARI ÉVOQUE AVEC L'AMBASSADRICE BRITANNIQUE LES MOYENS D'INTENSIFIER LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a reçu, mercredi dernier au siège du ministère, l'ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Algérie, Sharon Wardle, avec laquelle il a évoqué les moyens d'intensifier la coopération bilatérale dans le domaine de l'Enseignement supérieur, indique un communiqué du ministère. Les discussions entre les deux parties ont porté sur "l'intensification de la coopération internationale entre les universités algériennes et britanniques dans les domaines prioritaires au sein de la stratégie nationale", précise le communiqué. Après avoir exprimé la volonté de l'Algérie d'"intensifier et de développer la coopération bilatérale entre les deux pays à travers un jumelage entre les établissements universitaires algériens et les plus grandes universités britannique comme c'est le cas en Europe, en vue de relever le niveau de mobilité des enseignants et des étudiants algériens", M. Baddari a souligné que son secteur tend à "former des étudiants brillants ouverts sur d'autres civilisations, en sus de permettre à l'enseignant d'avoir une parfaite maîtrise de la langue anglaise afin de l'utiliser dans l'enseignement des spécialités scientifiques et techniques de manière progressive, en se penchant sur des projets de recherche d'intérêt commun". Le ministre a appelé, à cette occasion, l'ambassadrice britannique à "ouvrir des annexes des plus grandes universités britanniques spécialisés dans la formation scientifique et technologique en Algérie, en sus de permettre aux écoles d'enseignement intensif des langues dans les établissements universitaires d'organiser des examens d'anglais reconnus à l'échelle internationale. Pour sa part, la diplomate britannique a félicité M. Baddari à l'occasion du mois de Ramadhan, saluant "la qualité des relations" unissant l'Algérie et la Grande Bretagne, ajoute le communiqué. Elle s'est dite impressionnée par les réalisations accomplies par les chercheurs algériens lors de leur participation aux différentes manifestations et concours scientifiques organisés en Grande Bretagne, citant le premier prix de l'Académie royale des sciences (Royal Society) créée en 1662 décerné récemment à un chercheur algérien de l'université de Guelma. L'ambassadrice a exprimé "la volonté de son pays de renouveler le protocole de coopération entre les deux pays et d'autres conventions en dehors du protocole, et de charger une commission mixte de définir la liste des priorités avant sa validation", ajoutant que l'ambassade de la Grande Bretagne à Alger appliquera prochainement la gratuité d'accès à la bibliothèque numérique riche de centaines de milliers de livres, de titres et de revues et de films scientifiques en anglais en faveur des établissements universitaires, des enseignants et des étudiants en Algérie.

APS

NOTRE PAYS A L'AMBITION DE DEVENIR UN ACTEUR DE POIDS DANS LE MARCHÉ MONDIAL

L'Algérie dévoile ses atouts dans l'hydrogène

L'Algérie dispose d'un potentiel important en ce qui concerne l'hydrogène. Il a ainsi l'opportunité de devenir un acteur majeur du marché mondial de l'énergie de l'hydrogène. Le potentiel de l'hydrogène comme source d'énergie propre est connu depuis longtemps, et les technologies dans ce domaine font l'objet d'améliorations constantes. Le pays peut en tirer profit.

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, affirme que les « préparatifs étaient en cours » pour mettre en œuvre la feuille de route relative au développement de l'hydrogène, basée sur la stratégie nationale de cette filière, en réunissant toutes les conditions nécessaires pour créer un environnement économique et écologique qui permette de concrétiser cette démarche. Cité dans une dépêche de l'APS, Arkab a souligné qu'« une bonne préparation a été effectuée pour mettre en œuvre la feuille de route de développement de l'hydrogène et réunir toutes les conditions nécessaires à la création d'un environnement écologique et économique attractif à même de développer cette filière, placée parmi les priorités du Gouvernement ».

Le ministre supervisait l'ouverture d'un atelier de présentation et de promotion de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, du Commissaire aux Energies renouvelables et à l'Efficacité énergétique, ainsi que des cadres du secteur et de nombre de diplomates. A ce propos, il a rappelé que « l'Algérie possédait des potentialités considérables en matière d'hydrogène vert, de même qu'elle possède tous les atouts pour jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial de l'hydrogène vert ». Rappelant les orientations du président de la République lors du Conseil des ministres, tenu en décembre 2022, et les résultats de la réunion du gouvernement, M. Arkab a cité notamment l'établissement d'une



feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, à travers la préparation d'un écosystème propice au développement de cette filière, considérant que la première étape consistait à « promouvoir cette stratégie conformément au plan d'action adopté ».

Cela traduit, selon le ministre, « la forte volonté et la vision future des hautes autorités du pays en ce qui concerne la production et le développement de l'hydrogène propre, pour en tirer profit à moyen et long termes dans tous les volets économiques et environnementaux ». M. Arkab a, en outre, estimé que cette stratégie servira de référence pour les acteurs nationaux et internationaux, car elle leur donne une image précise et prospective

sur les procédures et les mesures qui seront prises par les pouvoirs publics pour développer le secteur de l'hydrogène en Algérie. En adoptant la feuille de route inspirée de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, nous « pourrions traduire dans la réalité cette vision qui nous permettra de garantir un meilleur avenir pour notre pays et les générations futures », a-t-il ajouté. Dans ce sillage, le ministre a appelé à faire face à nombre de défis, à trouver des solutions idoines, en particulier celles relatives à la maîtrise industrielle et technologique au moindre coût dans toutes les chaînes de valeur, et à œuvrer pour la sécurisation d'un marché pour les projets futurs, notamment pour ceux destinés à l'exportation. Parmi les solu-

tions possibles, estime-t-il, figure l'établissement de partenariats stratégiques à long terme avec les partenaires intéressés par le positionnement sur le marché mondial de cette filière, en relevant le défi du financement et en réunissant les conditions favorables au succès de tout projet.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun a, de son côté, affirmé que le Gouvernement a fait du développement de l'hydrogène « une priorité et un objectif stratégique à la lumière de la nouvelle politique économique », mettant en avant les différents atouts de l'Algérie notamment l'énergie solaire, outre les avantages octroyés par la loi sur l'investissement pour faciliter l'acte d'investissement et établir des partenariats et des

projets de coopération avec les partenaires étrangers.

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb a, à son tour, estimé que « la feuille de route adoptée définit les grandes lignes pour développer la filière de l'hydrogène et permettre à l'Algérie de devenir un principal acteur en matière d'énergie ». « L'hydrogène vert constitue une opportunité pour contribuer au développement et s'orienter vers une économie verte », ajoute la ministre, soulignant que l'Algérie ambitionne d'accélérer sa transition énergétique, notamment dans un contexte de défi énergétique mondial lié aux changements climatiques ». Ce contexte, dit-elle, requiert l'intensification de l'action entre son secteur et celui de l'Energie afin de faire face aux impacts négatifs des changements climatiques.

Le Commissaire aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFEE), Noureddine Yassaa a, quant à lui, souligné que « la stratégie nationale de développement de la filière de l'hydrogène s'inscrit dans le cadre d'une vision inclusive jetant les fondements d'un système énergétique flexible et durable à même de réaliser une sécurité énergétique sur le long terme en Algérie et lui permettre de renforcer sa place et son rôle pivot en la matière ».

Le développement de la filière de l'hydrogène, ajoute M. Yassaa, notamment l'hydrogène vert « permettra d'insuffler une célérité à la réalisation des projets des énergies renouvelables et diversifier les sources d'énergie dans une stratégie bien définie, et ce pour une transition énergétique fluide et progressive ».

Y.S. et APS

EXPORTATIONS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE MATÉRIEL DE POINTE

Sonelgaz en tire de bons revenus

Le groupe Sonelgaz a réalisé durant l'année 2022 des exportations records, notamment de l'électricité et du matériel de pointe fabriqué en Algérie, dépassant 217 millions d'euros, a indiqué jeudi un communiqué du groupe public. "Conformément aux directives des hautes autorités du pays visant la diversification de l'économie nationale, Sonelgaz annonce avoir réalisé durant l'exercice 2022 une hausse notable des exportations pour un montant dépassant 217 millions d'euros", précise-t-on dans le communiqué. Selon la même source, ces exportations concernent l'électricité, le matériel de pointe fabriqué en Algérie et les services de formation professionnelle. Sonelgaz "aspire à promouvoir la production pour contribuer à l'augmentation du taux d'intégration nationale et la réduction de la facture d'importation", ajoute le communiqué. (Sonelgaz réussit à réaliser l'autosuffisance et à exporter dans plusieurs domaines. Le Groupe Sonelgaz

a réussi ainsi à réaliser l'autosuffisance et à exporter dans plusieurs domaines. Dans une déclaration à la presse, le porte-parole de la Sonelgaz, Khalil Hodna a fait état de "la réalisation par Sonelgaz (au cours de l'année 2022) d'un chiffre record en matière d'exportation qui avoisine les 217 millions d'euros, s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de l'Etat relative à l'augmentation du taux d'intégration nationale et à la réduction de la facture des importations".

Une stratégie qui a permis au Groupe public de contribuer à une entrée des devises au pays, en "réalisant de nombreuses opérations, notamment l'exportation d'électricité et d'équipements de pointe tels que les turbines à vapeur et les services de formation", a ajouté le même responsable. Concernant le domaine de l'électricité, le représentant du Groupe public a expliqué que "Sonelgaz exporte cette énergie vers la Tunisie,

pays frère, avec une moyenne dépassant les 500 mégawatts. Dans le même sillage, il a fait part d'une "étude pour que le Groupe exporte de l'électricité vers la Libye et une autre pour exporter vers l'Italie, et à travers celle-ci, Sonelgaz aura accès à de nombreux pays européens". A cet égard, il a indiqué que "le Groupe Sonelgaz a réalisé l'autosuffisance dans la production de l'énergie électrique, dépassant la moyenne de la consommation nationale".

Les opérations d'exportation de l'électricité et de satisfaction de la demande intérieure "n'ont pas été affectées, malgré le pic historique (consommation d'électricité) enregistré au cours de l'été 2022, avec 16 822 mégawatts, étant donné que la production de l'électricité par Sonelgaz dépasse les 25 000 mégawatts", a précisé le même responsable. Pour ce qui est du matériel de pointe, le responsable a fait savoir que la Sonelgaz fabrique et produit les composants et

kits d'ailettes des turbines destinés aux pays européens, précisant que ces ailettes exigent une technologie de pointe.

A cet effet, il a rappelé l'opération d'exportation vers les pays du Moyen-Orient des turbines à vapeur de la société General Electric Algeria Turbines (GEAT), filiale Sonelgaz, ainsi que l'opération d'exportation des ailettes de turbines à gaz et à vapeur de la Société algérienne des industries électriques et gazières (Unité de maintenance et de fabrication des pièces de rechange) de M'sila vers les Pays-Bas, faisant savoir qu'une troisième opération d'exportation est prévue. S'agissant de la formation, la Sonelgaz exporte son expertise dans les domaines de l'électricité et du gaz, a-t-il indiqué, précisant que le groupe a assuré la formation dans ses écoles réparties à travers le pays au profit de travailleurs issus de 11 pays africains.

R. E.

La levée des restrictions imposées aux investisseurs booste l'activité touristique à Ain Temouchent

La présidente du bureau de wilaya de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Djenane Hanane, également membre du bureau d'Ain Temouchent de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme, a confirmé que ces dispositions de levée d'entraves sur le secteur du tourisme ont influé positivement sur la pérennité des projets d'investissement de la wilaya...

Les mesures de levée de restrictions et d'entraves visant des projets d'investissement touristiques à Ain Temouchent ont grandement contribué à booster le secteur dans cette wilaya du littoral. Une dizaine d'établissements hôteliers privés ont bénéficié de licences d'exploitation exceptionnelles leur permettant de contribuer au renforcement des capacités d'hébergement avec quelque 2.200 lits supplémentaires dans la wilaya. Le directeur du secteur, Mohamed Bensaoud, a souligné que ces autorisations exceptionnelles s'inscrivaient dans le cadre des mesures visant à lever les restrictions et les entraves aux projets d'investissement en application des décisions prises par les pouvoirs publics, lors du dernier colloque national sur la relance industrielle. Ces mesures ont constitué un véritable stimulant pour le secteur étant donné que la wilaya est un pôle touristique important compte tenu de ses atouts naturels, notamment sa façade maritime dont les sites balnéaires attirent chaque été des millions d'estivants, a-t-il rappelé. Le retour à la vie normale après la pandémie du Covid-19 et la levée des mesures de confinement imposées pour contre-carrer cette maladie ont encouragé les citoyens à opter pour le tourisme local, tendance qui a eu un impact important sur l'affluence sur les plages de la wilaya. Pour Mohamed Bensaoud, l'entrée en service de ces établissements hôteliers a atténué la pression enregistrée sur les réservations hôtelières et contribué "concrètement au succès de la saison estivale" en 2022. La présidente du bureau de wilaya de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Djenane Hanane, également membre du bureau d'Ain Temouchent de la Fédération nationale de l'hôtellerie et du tourisme, a confirmé que ces dispositions de levée d'entraves sur le secteur du tourisme ont influé positivement sur la pérennité des projets d'investissement de la wilaya et permis l'entrée en exploitation de plusieurs hôtels durant l'année 2022. Elle a souligné que par les potentialités et atouts touristiques de la wilaya, ce genre d'incitations ont constitué une valeur ajoutée à la dynamique de développement local et permis aux porteurs de projets et investisseurs d'exercer aisément dans le sillage de l'accompagnement de l'Etat dans un cadre de coordination permanente pour la relance de l'économie nationale. Le promoteur dans le secteur, Larbi Mohand Benchaabane, l'un de ceux qui ont bénéficié des autorisations d'exploitation exceptionnelle de son établissement



hôtelier, implanté dans la commune côtière de Terga, a salué ces mesures qu'il considère salvatrices et ayant permis à de nombreux investisseurs ayant contracté des crédits avec les banques de lancer l'exploitation de leurs établissements et de respecter leurs engagements financiers envers des institutions bancaires concernant le remboursement des échéances. Ces mesures ont également contribué à répondre à la demande sur les réservations hôtelières, notamment durant l'été 2022, marqué par une augmentation de la fréquentation des plages de la wilaya, contrairement aux deux années de la pandémie Covid-19. Au cours de

l'été 2022, Ain Temouchent a connu une affluence de plus de 6 millions d'estivants sur ses plages. Ce nombre ayant doublé par rapport à la saison précédente 2021 qui a vu la fréquentation de plus de 3 millions d'estivants alors qu'elle était l'année d'avant (2020) environ 1,77 million d'estivants, signale-t-on à la direction du tourisme. M.Bensaoud a expliqué cette hausse dans la fréquentation des plages, en plus du recul de la pandémie du Covid-19, par le succès de la stratégie de promotion du tourisme pour les destinations intérieures. La wilaya a été soutenue, grâce aux procédures de levée des restrictions sur les projets d'investissement

dans plusieurs établissements hôteliers, qui ont réussi à répondre à la forte demande des vacanciers. En effet, ils étaient 19.430 estivants à avoir pris des réservations dans les hôtels de la wilaya qui ont enregistré, l'été dernier, un total de plus de 1,3 million de nuitées, alors que l'année d'avant le nombre de nuitées n'a été que de 13.278, précise-t-on. Par ailleurs, en coordination avec ses partenaires économiques activant dans les domaines de l'hôtellerie, des agences de tourisme et de l'artisanat, le secteur du tourisme s'attelle à mettre en place une plate-forme de travail basée sur l'exploitation la plus efficace des différents éléments touris-

tiques, archéologiques et patrimoniaux dont regorge la wilaya. Pour valoriser les atouts touristiques de la wilaya, le secteur a mis en place en 2022 quatre circuits au profit des visiteurs alliant les sites archéologiques, touristiques, les thermes, thérapeutique et balnéaire, a souligné le directeur du secteur. Le premier circuit concerne le village de Messâada Benbadis, dans la commune d'El Malah, un site qui combine entre zone humide et espace forestier. Il est réputé par son produit agricole lié à la figue, les plantes aromatiques et ses plats traditionnels. Le deuxième circuit est lié à la zone d'Oulhaca, qui comprend un ensemble de monuments archéologiques spécifiques au site archéologique de Siga, qui fut la capitale de la Numidie occidentale au IIIe siècle avant JC, et le mausolée royal de Syphax, en plus de la mosquée Sidi Yaagoub, dont l'édification remonte à 8 siècles. Ce deuxième circuit favorise également le tourisme balnéaire à travers ses superbes plages dont Rachgoun et Madrid, en face de l'île de Rachgoun, en plus du circuit de la ville d'Ain Temouchent, connue autrefois sous le nom de Soufat et réputée pour son patrimoine culturel à travers son ancienne mosquée et le jardin implanté au cœur de la ville. La commune de Hammam Bouhadjar constitue également un parcours touristique unique, avec ses thermes et les zones pittoresques qu'elle recèle, situées au sein du jardin de la Petite Cascade.

R. R.

Touggourt : saisie de plus de 17 quintaux de viande avariée destinée à la consommation

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Touggourt a saisi, cette semaine, plus de 17 quintaux de viandes blanches et rouges avariées destinées à la consommation humaine, a indiqué jeudi un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la corruption, la répression de la fraude et la protection du consommateur, a été menée suite à l'arrestation, au niveau d'un poste de contrôle et d'inspection, d'un camion frigo-

rifique qui transportait plus de 17 quintaux de viandes destinées à la consommation, et ce à la veille du mois sacré de Ramadhan ». Il s'est avéré, en coordination avec le vétérinaire relevant des services de l'agriculture de la wilaya de Touggourt et des services du commerce, que la marchandise était avariée et impropre à la consommation humaine, suite à quoi la marchandise a été saisie et des PV d'infractions ont été établis pour abattage illégal, absence d'estampillage sur la viande, absence de certificat sanitaire de

conformité des viandes de volaille, non respect de la chaîne de froid, non respect de la sécurité obligatoire du produit destiné à la consommation humaine (viandes avariées), et non respect des conditions d'hygiène et de transport, selon la même source. Après parachèvement de la procédure légale, un dossier judiciaire a été ouvert à l'encontre de cet individu qui a été présenté devant le Procureur de la République près le tribunal de Touggourt.

R. R.

Djelfa : les premiers veaux d'importation réceptionnés

Le complexe régional des viandes rouges de Hassi Bahbah (nord de Djelfa) a réceptionné un premier lot de veaux d'importation, dans le cadre des mesures de régulation des prix et de la garantie de la disponibilité des viandes fraîches durant le mois de Ramadhan, selon des services de la wilaya. Il s'agit de la réception de 85 veaux d'importation dont l'abattage a déjà été entamé, en vue de contribuer au renforcement des marchés en viande rouge fraîche à des prix fixes, adaptés au pouvoir d'achat des citoyens durant le mois sacré, a-t-on ajouté de même source. D'autres arrivages de veaux d'importation

seront réceptionnés par le complexe régional des viandes rouges de Hassi Bahbah, dans le cadre de cette initiative de l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des instructions des autorités supérieures du pays visant à plafonner les prix des viandes et à en assurer la disponibilité », ont signalé les responsables de ce complexe. S'enquérant de l'opération d'abattage des veaux, le wali de Djelfa, Ammar Ali Bessaâd a souligné l'importance de cette démarche dans la garantie de la disponibilité des viandes à des prix abordables pour les ménages ». Il a

fait cas, en outre, de l'ouverture d'une annexe du Groupe agro-industries (AGRO-DIV) au chef-lieu de wilaya pour assurer différents produits alimentaires à des prix réglementés, ainsi que de 12 marchés de proximité à travers les différentes communes et daïras de Djelfa. « Cette initiative vise à assurer la disponibilité des produits de large consommation, en les rendant à la portée des citoyens, tout en renforçant le rôle des commerçants dans le cadre d'une compétitivité au service du pouvoir d'achat des ménages », a observé le wali.

APS



Le saviez-vous ? La première impr

L'histoire des imprimantes informatiques a commencé en 1938 lorsque l'inventeur américain Chester Carlson a inventé un procédé d'impression appelé électrophotographie, communément appelé Xerox, qui devait être la technologie de base pour les décennies d'imprimantes laser à venir. En 1953, la première imprimante haute vitesse a été développée par

Remington-Rand pour une utilisation sur l'ordinateur Univac I. L'imprimante laser originale appelée EARS a été développée au centre de recherche Xerox Palo Alto à partir de 1969 et achevée en novembre 1971. L'ingénieur Xerox Gary Starkweather a adapté la technologie de copieur Xerox de Carlson, en y ajoutant un faisceau laser pour créer le l'imprim



Les pays musulmans connaissent au Moyen Âge une prospérité éclatante. Le commerce est la source de cette richesse. En effet, dès le IXe siècle, marchands et marins dominant la Méditerranée. La langue arabe et le Coran jouent un rôle important dans la diffusion de la civilisation musulmane. Comment se manifeste ce rayonnement ?

I. Les hommes et leurs activités 1. Une prospérité fondée sur le commerce

La réussite du monde arabe est fondée sur le commerce. Les marchands achètent et vendent des matières premières, du bois et des métaux (fer, or), des produits de luxe provenant d'Extrême-Orient (épices, soie, papier) et des esclaves d'Afrique ou d'Europe. La vente de produits fabriqués, tels que les étoffes précieuses, les armes, les céramiques, etc., assure des bénéfices importants.

Le dinar, monnaie d'or, et le dirham, monnaie d'argent, circulent dans l'ensemble du monde musulman. Le chakk, sorte de lettre qui fait office de chèque, constitue aussi un moyen de paiement courant.

2. La grandeur des cités

Cette prospérité repose sur les carrefours d'échanges que sont les villes. Celles-ci éblouissent les voyageurs venus d'Occident par leur splendeur et leur immensité. Les cités musulmanes sont parmi les plus grandes du monde : Bagdad compte un million d'habitants au Xe siècle, et Cordoue 300 000. Aux abords des cités se trouvent les marchés où se traitent les affaires.

- La ville musulmane n'est pas seulement un lieu d'échanges, c'est aussi un centre de production. Les artisans y travaillent dans de petits ateliers ouverts sur la rue, groupés par métier dans un même quartier (cuir, métaux, étoffes). Les contacts avec les populations voi-



sines leur ont appris de nouvelles techniques, comme la fabrication du papier, technique venue de Chine. Ils les propagent, notamment en Occident médiéval, ce dont témoigne notre vocabulaire : cordonnier (mot qui a pour racine Cordoue), maroquinerie (Maroc), mousseline (Mossoul), damasquinage ou damassure (Damas).

- Les savoirs et les techniques acquis par les musulmans se diffusent en Occident grâce aux échanges commerciaux, mais aussi via la présence arabe en Espagne et en Sicile, puis par des contacts avec les croisés (en Syrie). Ainsi, nous ont notamment été transmises par leur intermédiaire les inventions de la boussole (d'origine chinoise) et du gouvernail d'étambot pour la navigation.

3. La vie rurale

- On distingue les éleveurs nomades (qui mènent leurs troupeaux à travers les déserts) des cultivateurs sédentaires. Ces derniers mettent en place des systèmes d'irrigation particulièrement efficaces, pour les cultures intensives de produits coûteux comme la canne à sucre, les fruits et légumes rares ou le coton. Ainsi, de Lisbonne à Valence, la côte ibérique est transformée en un vaste jardin irrigué : la huerta. Des espèces nouvelles sont acclimatées en Occident : riz, artichaut, asperge, jasmin, camélia, citron, abricot, pêche.

II. La civilisation

1. La religion, unité de l'islam

- L'islam exerce un profond attrait sur les populations converties en raison de la force de sa foi et de son accord avec leurs traditions ancestrales. Les musulmans se montrent tolérants envers les juifs et les chrétiens même si ceux-ci doivent payer une taxe spéciale, la djizya.

2. La vie intellectuelle

- L'arabe, la langue du Coran, est adopté comme langue officielle et littéraire. On traduit donc en arabe les auteurs anciens, grecs ou persans. Palais et mosquées possèdent de très riches bibliothèques.

- Les savants font avancer les connaissances dans tous les domaines

Le rayonnement de la civilisation arabo-musulmane

UNE ÉCONOMIE FORTE AU SERVICE DE LA FOI ET DE LA MORALE

LA VILLE MUSULMANE N'EST PAS SEULEMENT UN LIEU D'ÉCHANGES, C'EST AUSSI UN CENTRE DE PRODUCTION...



scientifiques. En astronomie, ils mesurent la circonférence de la Terre et la hauteur des astres au-dessus de l'horizon ; en médecine et en chirurgie, ils savent anesthésier les malades, opérer de l'appendicite ou pratiquer des césariennes et mettent au point de nouveaux médicaments. Avicenne (980-1037) et Averroès (1126-1198) sont parmi les plus grands médecins et philosophes de l'époque médiévale. En mathématiques, les Arabes utilisent un système de numération décimale comprenant le zéro (hérité de l'Inde) qui passe en Occident à la fin du Moyen Âge sous le nom de « chiffres arabes ».

- L'Espagne musulmane est un brillant foyer de culture : à son contact, la chrétienté médiévale redécouvre la culture antique oubliée.

3. Richesse et diversité de l'art musulman

- Dans l'ensemble du monde musulman, les artistes échangent leurs techniques, leurs traditions et parfois leurs matériaux. Les palais et les mosquées ont une architecture extérieure simple, contrastant avec la richesse de leur décoration intérieure : faïences, marbres, bois et stucs se mêlent. La décoration est souvent abstraite et géométrique : le Coran interdit de représenter la figure humaine dans les mosquées. En revanche, les miniatures des livres abondent de scènes réalistes.

- Enfin, les artisans excellent dans l'ornementation des objets de marqueterie, d'ivoire ou d'orfèvrerie. L'art musulman a, par l'intermédiaire de l'Espagne, une influence décisive sur l'art chrétien d'Occident.

En n
le c
men
de l
Les
suit
de
app
Leo
Il a
act
sur
voy
sur
sav
l'Oc
Né
Béj
not
rép
cen
en
not
tien
san

Imprimante informatique de l'histoire !



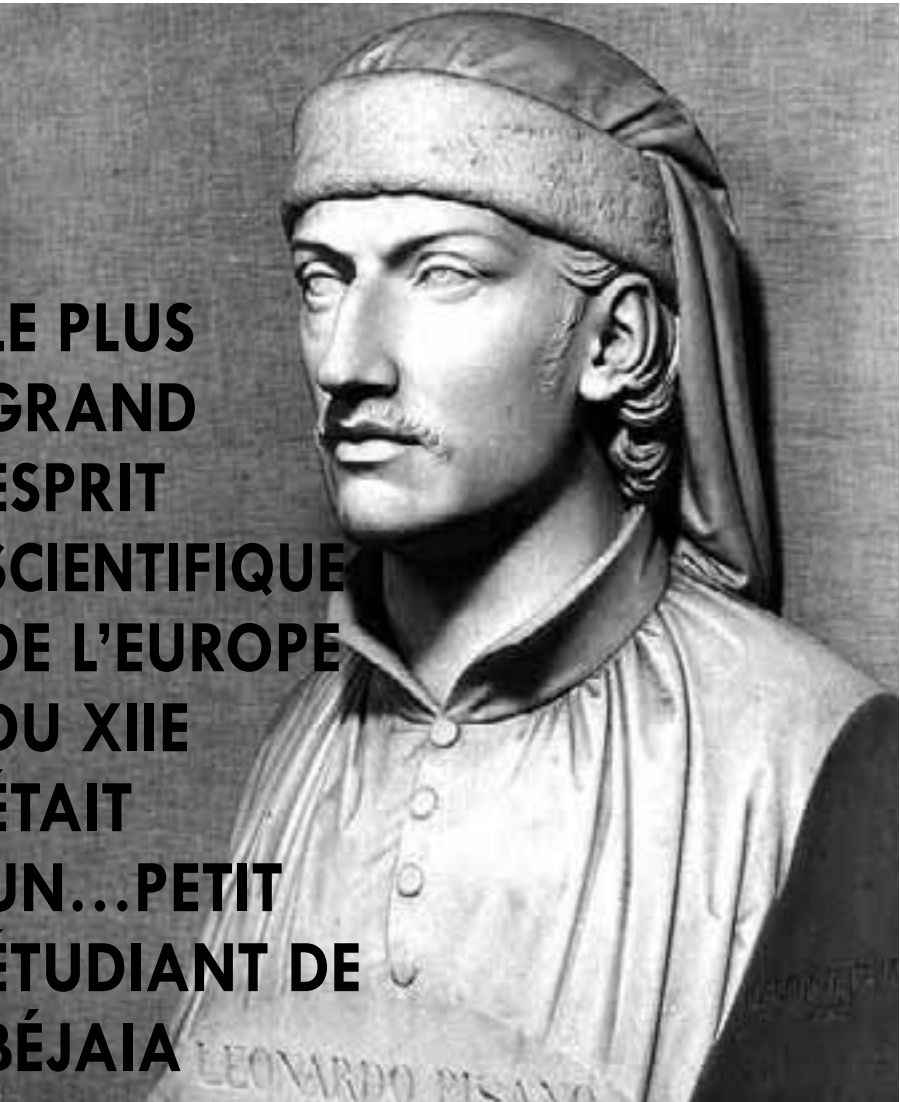
mante laser. En 1964, à l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo, SEIKO, fournisseur officiel des jeux, conçoit le premier mécanisme d'impression destiné à compléter les appareils de chronométrage. Ce premier mécanisme donnera naissance en 1968 à la première mini-imprimante électronique du monde, l'EP-101 créée par Epson. La marque Epson. En 1989, la marque

Epson commence la commercialisation de la première imprimante multifonctions, la TM-930 avec ses cartouches d'encre Epson. Selon IBM, le tout premier système d'impression IBM 3800 a été installée dans le bureau central de la comptabilité du centre de données nord-américain de FW Woolworth à Milwaukee, dans le Wisconsin en 1976.



ANESQUE

LE PLUS
GRAND
ESPRIT
SCIENTIFIQUE
DE L'EUROPE
DU XIIIE
ETAIT
UN...PETIT
ETUDIANT DE
BÉJAIA



Leonardo Fibonacci

mathématiques, la suite de Fibonacci est une suite d'entiers dans laquelle chaque terme est la somme des deux termes qui le précèdent. Elle commence par les termes 0 et 1 si on part de l'indice 0, ou par 1 et 1 si on part de l'indice 1.

Les termes de cette suite sont appelés nombres de Fibonacci et forment la suite A000045 de l'OEIS. Cette suite est liée au nombre d'or, et les quotients de deux termes consécutifs de la suite de Fibonacci sont les meilleures approximations du nombre d'or.

Leonardo Fibonacci (v. 1175 à Pise - v. 1250) est un mathématicien italien. Il avait, à l'époque, pour nom d'usage « Leonardo Pisano » (il est encore couramment connu en français sous l'équivalent « Léonard de Pise »), et se faisait appeler parfois lui-même « Leonardo Bigollo » (bigollo signifiant « arabe » en italien). S'il est connu pour la suite de Fibonacci, il joue aussi tout un rôle d'une importance considérable en faisant le lien entre le monde mathématique des Arabes, notamment des chiffres indo-arabes, et l'Occident.

À Pise, république maritime, son éducation s'est faite en grande partie à Béjaïa (Bougie) en Algérie, où son père Guglielmo Bonacci est marchand et directeur public des douanes pour le compte de l'ordre des marchands de la République de Pise. C'est dans cette ville portuaire, qui est à l'époque un centre commercial et intellectuel, que Fibonacci commence son éducation en mathématiques. Bien qu'on ne sache pas s'il est arabisant, il étudie notamment les travaux algébriques du Persan Al-Khwarizmi et de l'Égyptien Abu Kamil. Il est probable qu'il a eu connaissance des travaux du Persan Al-Karaji.



LES SAVANTS

Ces livres étaient, après le Coran, les premiers livres mémorisés par les élèves des écoles religieuses des pays arabes

Il écrivit un important traité sur la mécanique et les pendules, le Livre de la connaissance des procédés mécaniques (Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya) en 1206

Ibn Muti zwawi
Un grammairien de Bejaia maitre de la science du langage

Selon l'historien Al-Maqqari, la structure de la Alfiyya d'Ibn Malek Al Andalousie a été empruntée à la Durra al-alfiyya d'Ibn Muti al-Zawawi (en) (XII – XIII siècle), un éminent grammairien passé maître incontesté dans les sciences du langage en son temps.

La « Alfiyya », dont le titre entier est al-khulāsa al-alfiyya, est un texte rimé de grammaire arabe écrit par Ibn Malik et empruntée à la Durra al-alfiyya d'Ibn Muti al-Zawawi. Au moins 43 commentaires ont été rédigés sur cet ouvrage. La Alfiyya, de même que la Ājurrūmiyya, autre livre important de la grammaire arabe, écrit par un autre Maghrébin.

Ces livres étaient, après le Coran, les premiers livres mémorisés par les élèves des écoles religieuses des pays arabes, jusqu'à ce que les systèmes éducatifs traditionnels soient remplacés par les systèmes coloniaux.

Savants et précurseurs des sciences modernes
Ibn Al Jazari

Abū al-'Iz Ibn Ismā'il ibn al-Razāz al-Jazarī (XIIe - début du XIIIe) est un important érudit, artiste, inventeur et ingénieur mécanique arabe. Le peu de choses connues sur sa vie provient de l'introduction à son Livre de la connaissance des procédés mécaniques « Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya » écrit en 1206 à la demande du prince artukide de l'époque, Nasir al-Din Mahmoud.

On lui doit les premiers automates du monde, précurseurs de l'informatique moderne. Son nom suggère qu'il serait originaire d'Al-Jazira. Il aurait vécu à Diyarbakır, située en Anatolie, dans le Sud-Est de l'actuelle Turquie. En 1206, il aurait déjà passé 25 ans au service de la famille artukide régnante.

Il écrivit un important traité sur la mécanique et les pendules, le Livre de la connaissance des procédés mécaniques (Kitab fi ma'rifat al-hiyal al-handasiyya) en 1206, qui lui a été commandé par le roi Nasser Eddine Mahmud ibn Mohamed ibn Qarra, un des sultans des Beni Irtaka à Diyarbakır, à l'époque du calife abbasside Nasser Dinullah Abu al-Abbas Ahmad, en 1181. Cet ouvrage a été achevé après vingt-cinq ans d'étude.

C'est l'un des traités les plus importants de cette époque dans le monde musulman sur le sujet. Il existe des copies partielles de ce livre au Palais de Topkapı à Istanbul, au Musée des beaux-arts de Boston, au Metropolitan Museum of Art de New York, au musée du Louvre à Paris et à la Bibliothèque bodléienne d'Oxford.



EN SEPTEMBRE 2021, LE TRIBUNAL DE L'UE AVAIT STATUÉ EN FAVEUR DU FRONT POLISARIO

L'UE se prépare à «une interruption» des activités de pêche de ses navires au Sahara occidental occupé

Le Commissaire européen aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, a invité les pays de l'Union européenne (UE) à examiner les moyens menant vers de nouvelles possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il pourrait être "impossible d'éviter une interruption" des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé, a rapporté l'Agence Europe.

En septembre 2021, le Tribunal de l'Union européenne avait statué en faveur du Front Polisario qui soutenait que l'accord de pêche avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple du Sahara occidental. Le Conseil de l'UE avait introduit un recours en appel le 16 décembre 2021. Dans ce contexte, le Commissaire européen a rappelé que cet accord fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dont le verdict devrait être rendu l'automne prochain.



Compte tenu de cette procédure judiciaire, M. Sinkevicius a signalé aux ministres de la Pêche des Vingt-Sept qu'il pourrait être "impossible d'éviter une interruption" des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé. C'est pourquoi il a invité les pays de l'UE à examiner les moyens de trouver de nouvelles possibilités de pêche ailleurs, au sein de l'accord

UE/Mauritanie, "car les quotas sont largement sous-utilisés". Dans une précédente déclaration à l'APS, la militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, avait estimé que l'année 2023 serait "décisive" pour la cause sahraouie, puisque la CJUE doit statuer définitivement sur les accords de libre échange signés entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara occidental

occupé. Exprimant son optimisme quant à une issue favorable de ce nouveau procès, elle avait fait savoir que les décisions de la CJUE seront cette fois-ci "définitivement approuvées" et "exécutoires". "On va pouvoir attaquer le Maroc sur ce pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental, considéré comme étant un crime de guerre selon les conventions de Genève", avait-

elle soutenu, tout en mettant l'accent sur le fait que "le Maroc ne pourra plus financer sa politique de colonisation systématique". Pour rappel, l'accord de pêche Maroc/UE, dont le protocole actuel expire le 17 juillet prochain, est entré en vigueur le 18 juillet 2019. Il permet à 128 navires de l'UE de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental occupé.

I.M./Agences

BURKINA FASO:

Le gouvernement déclare l'état d'urgence dans huit régions du pays

Le gouvernement burkinabè a décidé vendredi, en Conseil des ministres, de déclarer l'état d'urgence dans huit régions du Burkina Faso en proie aux attaques terroristes, afin de faciliter les opérations antiterroristes, a-t-on appris de source officielle. L'état d'urgence est déclaré dans huit régions du pays, à compter du 30 mars 2023, 00h00, conformément à la loi portant réglementation de l'état de siège et de l'état d'urgence au Burkina Faso, a indiqué le gouvernement burkinabè à l'issue du Conseil des ministres tenu ce vendredi. La mesure concerne 21 provinces (sur les 45 que compte le pays) réparties dans huit régions (sur les 13 régions) du Burkina Faso où les groupes armés terroristes mènent régulièrement des opérations contre les populations civiles et l'armée. La ministre de la Justice

et des Droits humains, chargée des Relations avec les institutions, Garde des sceaux, Bibata Nébié Ouédraogo, a déclaré que "l'adoption de ce décret permet de renforcer l'existence des moyens juridiques dans le cadre de la lutte contre le terrorisme dans ces régions". Depuis le 10 mars courant, l'armée burkinabè a multiplié les offensives contre les groupes armés "terroristes" en effectuant plusieurs opérations aériennes dans des localités en proie au terrorisme. Jeudi, lors d'une visite de travail de 48 heures dans la ville de Kaya (Centre-Nord), le président de la transition, le capitaine Ibrahim Traoré, a réaffirmé sa détermination à travailler pour la reconquête du territoire, le retour de la paix et de la sécurité au Burkina Faso, ainsi que pour le développement du pays. "Jamais nous n'aban-

donnerons notre patrie", a rappelé le président de la Transition dont les propos ont été rapportés par la Présidence. Le même jour, l'armée burkinabè a présenté un échantillon de drones d'attaque et de surveillance et des hélicoptères de combats nouvellement acquis afin de renforcer la flotte aérienne des forces armées nationales dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, selon un reportage diffusé à la télévision publique (RTB). La situation sécuritaire au Burkina Faso est marquée par des attaques terroristes perpétrées depuis 2015 dans plusieurs régions du pays. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et près de deux millions de déplacés internes, alors que plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, selon des chiffres officiels.

I.M./R.N.

TUNISIE:

La Banque mondiale prête à soutenir la création d'un centre d'excellence africain en énergies renouvelables

Le gouvernement tunisien a annoncé, vendredi soir, que la Banque mondiale est prête à soutenir la création d'un centre d'excellence africain intégré dans le domaine des énergies renouvelables dans le pays. C'est ce qu'a rapporté un communiqué publié par la Présidence du gouvernement tunisien, au

terme d'une rencontre effectuée entre la cheffe du gouvernement Najla Bouden et une délégation de la Banque mondiale, à Tunis. D'après le communiqué, "la Banque mondiale s'est dite prête à soutenir l'implantation du centre dans la ville de Tataouine, dans le sud de la Tunisie". "Ce centre permettra la formation et

le développement de compétences pour la Tunisie et l'Afrique, compte tenu des besoins en ressources humaines dans le domaine des énergies renouvelables", a expliqué la même source citant Bouden. La réunion a, également, porté sur "la valorisation du capital humain et les efforts de l'Etat

pour appuyer le secteur de l'éducation et soutenir la transformation numérique dans l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Tunisie". Le communiqué n'a pas donné de plus amples détails sur la période de la visite de la délégation de la Banque mondiale, qui comprend le représentant

résident de la banque en Tunisie, Alexandre Arrobbio, et le directeur des pratiques scientifiques pour l'éducation de la banque, Andreas Blum, ainsi que la responsable économique des études dans la région Moyen-Orient/Afrique du Nord (MENA), Fadila Kayos.

I.M./Agences

CAN-2023 (U23) QUALIFICATIONS

L'Algérie et le Ghana se neutralisent (1-1)

La sélection algérienne U23 a été réhabilitée par la Confédération africaine de football (CAF) après la disqualification de la RD Congo pour avoir aligné aux éliminatoires de la CAN-2019 un joueur dont la date de naissance a été falsifiée...

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) et son homologue ghanéenne ont fait match nul 1 à 1 (mi-temps: 0-0), en match aller du dernier tour qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de la catégorie, disputé vendredi, 24 mars, au stade du 19-Mai-1956 d'Annaba. Le but algérien a été inscrit par Bekkouche (90e+1) sur penalty, alors que le Ghana a ouvert le score par Fatawu Issahaku (83e). L'attaquant algérien Moncef Bakrar a raté un penalty à la 79^e minute. Le match retour se jouera le mardi 28 mars à Kumasi (Ghana). La CAN U23 se jouera du 2 au 26 novembre 2023. Les trois premiers du rendez-vous continental représenteront l'Afrique aux Jeux olympiques JO-2024 à Paris (26 juillet - 11 août). La sélection algérienne U23 a été réhabilitée par la Confédération africaine de football (CAF)



après la disqualification de la RD Congo pour avoir aligné aux éliminatoires de la CAN-2019 un joueur dont la date de naissance a été falsifiée.

DÉCLARATIONS DE L'ENTRAÎNEUR ALGÉRIEN :

- Noureddine Ould Ali (entraîneur algérien): "Nous avons voulu sceller le sort du match dès l'entrée en jeu, mais ce ne fut pas le cas, malgré les efforts consentis par les joueurs, ils ont donné un bon rendement

mais il leur manquait le finish devant les bois". Au cours de la première mi-temps, les joueurs ont manqué d'efficacité, durant la deuxième mi-temps, des correctifs ont été apportés et le jeu a été bien meilleur que durant la première mi-temps". L'entraîneur algérien a également affirmé : "Le plus important est de travailler ensemble, joueurs et staff technique pour se qualifier. Un scénario a été élaboré avant le match, mais il a

été difficile de gagner en force le camp adverse". Au sujet du match Retour, l'entraîneur Ould Ali a estimé que "la leçon sera tirée de la phase Aller, que nous n'avons pas perdu, puisque c'est un match nul, nous allons jouer pour gagner, au moyen de modifications dans la formation, et d'une révision de la stratégie de jeu". A noter que l'entraîneur du Ghana, n'a pas fait de déclaration, à l'issue du match.

R.S.

FOOT/ CAN-2023 (G^R.F - 3^E J) ALGÉRIE-NIGER (2-1)

Déclarations des joueurs

Déclarations des joueurs recueillies par l'APS à l'issue de la victoire de l'Algérie devant le Niger (2-1, mi-temps : 0-1), en match comptant pour la 3e journée du groupe F des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023, disputé jeudi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

Mehdi Leris (Arrière droit - Algérie) : "C'était un match compliqué, nous avons mal entamé la rencontre, en concédant un but suite à une contre-attaque. Nous avons réussi à renverser la situation en deuxième mi-temps en inscrivant deux buts. Je suis content de l'esprit d'équipe. Nous avons su réagir en prenant les trois points de la victoire. Je me sens bien sur les côtés, que ça soit sur le couloir droit ou à gauche. Le public a été magnifique durant toute la rencontre, il nous a poussé et c'est grâce à lui que nous avons obtenu cette victoire".

Ramy Bensebaini (Défenseur - Algérie) : "La première mi-temps a été compliquée pour tout le monde. Nous avons encaissé un but sur contre-attaque ce qui nous a rendu la tâche difficile. Je pense que les nouveaux joueurs ont apporté le plus dès leur entrée en jeu.

Nous restons concentrés sur notre objectif avant le prochain match face à la même équipe. Nous allons appliquer les conseils du coach et essayer de décrocher une nouvelle victoire". Rayan Ait-Nouri (Arrière gauche - Algérie) : "Je retiens la victoire et la réaction collective en deuxième mi-temps. C'était difficile de jouer face à une équipe en bloc bas, mais nous avons réussi à reprendre la maîtrise du match en imposant notre jeu et en marquant deux buts. Le public nous a donné beaucoup de force comme à son habitude et, franchement, c'est toujours un plaisir de jouer dans ces conditions".

Anthony Louis Mandrea (Gardien Algérie) : "C'est toujours important d'arracher les trois

points de la victoire devant un public magnifique. Nous avons souffert en première mi-temps, mais en deuxième période, l'équipe a montré un nouveau visage. Il faut toujours être vigilant. L'essentiel c'est que nous avons gagné ce match".

Badredine Bouanani (Milieu de terrain Algérie) : "J'avais vraiment à cœur de faire une belle entrée. C'est un match un peu difficile pour notre équipe qui a arraché une précieuse victoire. Mahrez m'aide énormément à jouer mon véritable jeu. Je vais profiter de cette victoire et ma passe décisive, en attendant le match retour qu'on va bien préparer. Je remercie le public algérien qui mérite la meilleure note".

APS

NAGELSMANN VERS LA SORTIE, L'INATTENDU ET SPECTACULAIRE CHOIX DU BAYERN

C'est un coup de semonce aussi inattendu que spectaculaire : à quelques jours d'entamer un mois d'avril décisif pour sa saison, le Bayern Munich va se séparer vendredi de son entraîneur Julian Nagelsmann, et de confier les clés à Thomas Tuchel, selon les médias allemands. Pourtant, le président du géant bavarois ne tarissait pas d'éloges sur son technicien. « Je trouve que Julian est déjà très avancé. C'est un super entraîneur, qui a démontré contre Paris son excellence tactique et stratégique au plus haut niveau européen », confiait en début de semaine Herbert Hainer au bi-hebdomadaire Kicker. Le directeur sportif du club Hasan Salihamidzic parlait encore récemment d'un « projet au long cours » avec l'entraîneur des décuples champions d'Allemagne en titre, encore en course dans trois compétitions. Cinq jours après les mots du président, la direction du Bayern s'apprête à réaliser un 180 degrés sur la Säbener Strasse, siège du club.

R.S.

CAN-2023 (G^R.F - 3^E J)
ALGÉRIE-NIGER (2-1)

DÉCLARATIONS DES ENTRAÎNEURS :

Déclarations des entraîneurs recueillies par l'APS, à l'issue de la victoire de l'Algérie devant le Niger 2-1 (mi-temps : 0-1), en match comptant pour la 3e journée du groupe F des qualifications à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2023, disputé jeudi soir au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

Djamel Belmadi (Sélectionneur de l'Algérie) : "Le point positif est que nous sommes proches de la qualification avec 9 points. Nous avons eu une possession de balle stérile en première période avec un peu de déchet technique aussi. Sur le but du Niger, on se fait de nouveau surprendre sur une passe en profondeur, mais tous les matchs sont difficiles, à l'image de la victoire du Ghana devant l'Angola (1-0) à la 96e minute. J'aurais aimé que les jeunes joueurs entrent dans de meilleures conditions. Ils sont finalement rentrés dans un moment difficile et ils ont été décisifs, c'est très bien pour eux, un moment historique quand tu portes le maillot pour la première fois. Chaïbi est un joueur qui est plus à l'aise dans un poste de relayeur en N.8. Ce n'est pas un profil à la Belaili bien qu'il joue souvent sur les côtés en club, mais c'est un joueur qui est à l'aise dans le cœur du jeu. Au match retour à Tunis contre le Niger, Hadjam jouera titulaire et Tougai aussi devrait jouer. Quand je ne convoquais pas Bounedjah, c'est que j'estimais qu'il n'était pas assez bon, sans rentrer dans les détails. Maintenant, il revient parce qu'il le mérite et il est revenu avec un superbe état d'esprit".

Jean-Michel Cavalli (Sélectionneur du Niger) : "C'est cruel pour nous, on est passé à côté d'un exploit avec la balle du 2-0 en fin de première mi-temps. On a fait ce qu'il fallait faire, le premier but c'est sur une action étudiée. Je ne dirait pas qu'on méritait de gagner, mais nous avons progressé. Nous sommes passés d'un 6-0 à une défaite par un but d'écart. L'Algérie, quand elle fait des changements, c'est du gros calibre, ce n'est pas pour rien que c'est la meilleure équipe d'Afrique avec le Sénégal. Je suis fier de quitter cette salle de conférence sans avoir pris une gifle".

APS

EURO-2024

LUIS DE LA FUENTE, LA RÉVOLUTION DANS LA CONTINUITÉ



Pour son premier match à la tête de la Roja prévu hier face à la Norvège), le nouveau sélectionneur Luis de la Fuente a profondément remanié l'effectif espagnol, tout en conservant les mêmes principes de jeu que son prédécesseur. Avec quinze nouveaux joueurs par rapport à l'équipe qui s'était envolée vers le Qatar à l'automne, et qui avait été éliminée du Mondial-2022 par le Maroc dès les 8^{es} de finale (0-0, 3-0 t.a.b.), c'est peu dire qu'une nouvelle ère a débuté au sein de la Roja.

R.S.

TÉLÉVISION

De grands noms du cinéma et de la télévision algérienne de retour sur le petit écran

Elles seront nombreuses, les figures du cinéma et de la télévision algérienne, à renouer avec leur public à travers le petit écran, à la faveur d'un programme de production prolifique annoncé par les différentes chaînes de télévision pour le mois sacré de Ramadhan.

Comme chaque année depuis le lancement des "sketchs chorba" les chaînes de télévision algériennes, publiques et privées, rivalisent d'ingéniosité pour proposer séries, sitcom, et autres programmes comiques aux téléspectateurs. Cette année de nombreuses figures du cinéma et de la télévision, et parfois même du théâtre, algérienne vont renouer avec les téléspectateurs pendant le mois sacré de Ramadhan. Des acteurs comme Beyouna, qui signe son retour dans plusieurs productions, Bahia Rachedi, Rym Takoucht, Samia Meziane, Fatma Hlilou, Hassan Benzerari, Boualem Bennani, Mustapha Laribi, ou encore Nabil Asli, occuperont le petit écran durant ce mois. Des noms plus connus dans le 4e art comme Sabrina koreichi, Tarek Bouarara, Mohamed Fri-mehdi, Benabdallah Djellab ou encore Fodhil Assoul seront



également au rendez-vous. Le duo Sarah Bertima, au scénario, et Yahia Mouzahem à la réalisation, qui avaient connu un grand succès avec la sitcom "Timoucha" reviennent également avec une production des plus prometteuses intitulée "Dama", au même titre que le réalisateur le plus attendu, Djafar Gacem qui signe une nouvelle production. De nombreuses productions distribuent également de jeunes talents, certains plus connus que d'autres, et ouvrent les portes de la télévision à de nouveaux talents et créateurs de contenus. Dans les fiches techniques des produc-

tions annoncées pour le mois sacré, quelques réalisateurs et producteurs de cinéma proposent leurs travaux à la télévision dont Yahia Mouzahem, cinéaste habitué des produits télé, Mehdi Tsabbast qui avait signé le film historique "Dzair", ou encore le jeune Mohamed Benabdallah, réalisateur de plusieurs courts métrage et de la fiction "Halim Erraad". Pour sa part la télévision nationale propose à travers les chaînes du groupe un riche programme de séries, sitcom et émissions, avec les très attendu "Dama" de Yahia Mouzahem, qui explore le quartier

mythique de Bab El Oued, "Harat Echouhada" de Mehdi Tsabbast, qui distribue le grand comédien Benabdallah Djellab, le drame social "Acif Ntzizoua" de Idris Ben Chernine, et la mini série "Izouran" de Boubkeur Slimane. L'Etablissement public de télévision propose également huit sitcom, dont "Mayna" de Walid Bouchebah", servis par un casting comptant, entre autres, Sabrina koreichi, Malika Belbey, Hakim Dekkar, et Lamri Kaouane. Cependant, cette production prolifique soulève depuis de nombreuses années la problématique de la "production télé-

visuelle occasionnelle", professionnels et observateurs s'accordent à relever "l'engouement des chaînes de télévision pour la production à diffuser pendant le mois sacré alors que cette dernière diminue très significativement le reste de l'année". Ramadhan oblige, les télévisions rivalisent aussi de créativité pour élaborer des émissions culinaires intéressantes et originales impliquant parfois des célébrités ou proposant un contenu à la croisée des chemins entre la promotion de la destination Algérie et du patrimoine culinaire.

I.M./Aps

DOYENNE DES PLASTICIENNES ALGÉRIENNES

L'artiste peintre Souhila Belbahar n'est plus

L'artiste peintre Souhila Belbahar, doyenne des plasticiennes algériennes, s'est éteinte jeudi soir à Alger, à l'âge de 89 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1934 à Blida, Souhila Belbahar, qui s'est orientée d'abord vers la couture, a exposé ses œuvres pour la première fois en 1971, rejoignant ainsi des pionnières du genre qui ont imposé une présence féminine dans les arts plastiques, à l'instar de Aicha Haddad et Baya Mahieddine. Avec "les femmes pétales" comme signature picturale, cette plasticienne autodidacte

a également exploré l'art abstrait, la céramique, ou encore la sculpture. Individuellement ou collectivement, Souhila Belbahar a exposé ses œuvres à une centaine d'occasions en plus d'avoir réalisé un célèbre timbre postal à l'occasion de l'année internationale de l'enfance en 1979 et une carte pour l'Unicef en 1983. Ces œuvres sont aujourd'hui exposés au Musée national des beaux-arts et au Musée Etienne Dinet. Souhila Belbahar sera inhumée après la prière du vendredi au cimetière de Sidi M'hamed à Alger.

APS

PARCS CULTURELS

Portes ouvertes du 23 mars au 8 avril

Le ministère de la Culture et des Arts organise, du 23 mars au 8 avril, des portes ouvertes sur les parcs culturels, pour développer la culture du patrimoine chez les jeunes et diversifier les activités de loisir, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Le programme des portes ouvertes prévoit une visite à l'Office national du parc culturel du Tassili n'Ajjer (ONPCT) et aux musées y relevant à Djanet, Bordj El Haouas et Illizi, des visites pédagogiques encadrées au profit d'écoliers ainsi que des ateliers de dessin.

Le programme prévoit, entre autres, une visite du siège de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar et des musées y relevant à Tamanrasset et In Salah, des visites pédagogiques encadrées au profit d'écoliers ainsi que des ateliers de dessin. Une visite du siège de l'Office national du parc culturel de Tindouf et du musée d'Oum El Assel figure également au programme, ainsi que des visites encadrées du musée Ahmed Mehsas de Tindouf au profit d'écoliers.

Dans ce cadre, une visite des sièges de l'Office national du parc culturel de l'Atlas saharien et de l'Office national du parc culturel de Touat-gourara-Tidikelt ainsi que les annexes régionales à caractère culturel y relevant, outre des ateliers de dessin au profit d'écoliers. Plus de 1000 élèves ont bénéficié de cours sur le patrimoine dans plusieurs sites et monuments historiques que recèlent les parcs culturels, conclut le communiqué

In APS

The collage includes a black and white photo of a desert landscape, a photo of a group of people, and a poster titled 'ابواب مفتوحة على الحظائر الثقافية' (Open Doors to Cultural Heritage) with the dates 'من 23 مارس إلى 08 أبريل 2023' (From 23 March to 08 April 2023).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE D'HUSSEIN-DEY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 04 /2023
NIF : 41000200001600501016

La commune d'Hussein Dey, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

ACQUISITION DE MATERIELS ROULANT

- LOT 01: Acquisition Bus (23+1)
- LOT 02: Acquisition Fourgon Tiltée Pour Service Moyen Généraux
- LOT 03: Acquisition véhicule particulier (08+1)

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est adressé à tous les concessionnaires, importateurs, fabricants qualifiés ayant le code d'activité dans le domaine du matériel roulant objet du présent cahier des charges.

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune d'Hussein des sis au 02 rue Ammar Mekki Houssein Dey contre paiement de 3000,00 Dinars auprès du trésorier communal d'H-Dey.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces en cours de validité, exigées par la réglementation en vigueur, doivent être présentées sous un pli fermé et anonyme, contenant trois pli séparément fermés : le premier portant la mention « **Dossier de candidature** » en 03 exemplaires dont 01 originale le deuxième portant la mention « **Offre technique** » contenant l'offre technique en 03 exemplaires dont 01 originale le troisième portant mention « **Offre Financière** » et contenant l'offre financière en 03 exemplaires dont 01 originale. L'enveloppe extérieure de la soumission doit être fermée et anonyme portant la mention suivante :

Appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 04 /2023

ACQUISITION DE MATERIELS ROULANT

- LOT 01: Acquisition Bus (23+1)
- LOT 02: Acquisition Fourgon Tiltée Pour Service Moyen Généraux
- LOT 03: Acquisition véhicule particulier (08+1)

- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres -

A- Le Dossier De Candidature :

- La déclaration de candidature dûment signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité dûment signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les soumissionnaires.
- L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- Le registre de commerce.
- Les bilans financiers des trois (03) dernières années.
- Les références bancaires

B- L'offre Technique comprendra :

- La déclaration à souscrire dûment signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatifs et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 70 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés public et des délégations du service public.
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire portant à la dernière page la mention « lu et accepté »

C- L'offre Financière comprendra :

- La lettre de soumission dûment signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires dûment signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif estimatif (DQE) dûment signée, cachetée, paraphée, datée par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés : au 02 Rue Ammar Mekki H-Dey, comportant la mention suivante, à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation d'offres est fixée à quinze (15) jours.

La date de dépôt des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la 1^{re} publication dans le BOMOP ou la presse ou plus tard à 12H00, qui correspond au dernier jour de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture qui aura lieu en séance publique à 14H00 à la commune D'Hussein Dey.

Si ce jour correspond à un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 26/03/2023

ANEP : N° 2316007529

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : CHLEF DAIRA DE : TAOUGRITE COMMUNE DE : TAOUGRITE
N° FISCAL 0984 0206 9023527

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 05/ 2023
TAOUGRITE LE:_____

LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE TAOUGRITE, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence d'une capacité minimale pour la réalisation des projets suivants:

- 01 - Réalisation de réseaux d'assainissement à LEDJIAR TRANCHE 1
- 02 - Réalisation de réseaux d'assainissement à ELMEHADA TRANCHE 1
- 03 - Réalisation de réseaux de distribution d'eau potable à BENI MERZA et ELGUERAMZIA TRANCHE 1

Les entreprises ayant certificat de qualification et classification (Hydraulique principal catégorie 03 et plus) intéressées peuvent retirer le dossier de soumission au bureau d'équipement et de marches de la commune contre le paiement de 8 000,00 DA

Les offres devront parvenir à MONSIEUR LE PRESIDENT D'APC DE TAOUGRITE -SECRETARIAT – GENERALE en trois enveloppes différentes dans une enveloppe principale anonyme portant la mention : «**soumissions à n'ouvrir que par la commission d'ouvertures des plis et d'évaluations des offres** » intitulé du projet.

Offre de candidature :

- la déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée
- la déclaration de probité (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée
- le statut pour les sociétés
- copie du document C20
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats des soumissionnaires ou le cas échéant des sous-traitants

a-capacités professionnelles : certificat de qualification et classification en hydraulique principal catégorie 03 et plus en cours de validité

b-capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires des trois années (2019, 2020,2021) a une moyenne de 4 000 000,00DA

c- capacités techniques : moyens humains et matériels sont justifiés par une liste et les références professionnelles des quatre années (2019, 2020,2021,2022)

Offre technique :

- Une déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout document exigés conformément à l'article 67 du présent décret
- le cahier de charges remplie, signée et portantes à la dernière page la mention manuscrite " lu et accepté "

Offre financière :

- Lettre de soumission (selon le modèle ci-joint en cahier de charges) remplie, signée, cachetée et datée
- Bordereau des prix unitaires signée et cachetée
- Devis estimatif et quantitatif signée et cachetée

NB : le soumissionnaire retenu présente les documents justificatifs des données en déclaration de candidature dans un délai maximum de dix(10) jours de la date de notification

Le dépôt des offres est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP correspondant au jour d'ouverture des plis, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable.

Cet avis tient lieu de convocation à toutes Les soumissionnaires pour prendre part à la réunion d'ouverture des plis qui se tiendra le dernier jour ouvrable à la date limite de dépôt des offres au siège de l'A.P.C de TAOUGRITE à 14h00 mn

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à compter du dernier jour de dépôt de leurs offres.

L'EXPRESS DU 26/03/2023

ANEP : N° 2316007500

Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ



Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

L'EXPRESSDZ®

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...

Contactez le service pub au numéro de **téléphone/ fax :**
023.70.99.92

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**

E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : **www.lexpressquotidien.dz**

Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

CONSTRUCTION.

À LUANG PRABANG, AU LAOS, LE BARRAGE DE TOUS LES DANGERS

Par South China Morning Post
Le chantier, qui doit débiter en juin, est situé au "pire endroit possible" d'un point de vue sismique et demeure dangereusement proche d'un site classé au patrimoine mondial de l'Unesco, s'inquiète le "South China Morning Post".

Alors qu'il se reposait sur le futur site du barrage de Luang Prabang, Bouddha aurait souri, puis prédit qu'une ville riche et puissante naîtrait un jour dans cette région de basse montagne où le fleuve du Mékong rejoint son affluent, le Nam Khan. L'Unesco s'émerveille aujourd'hui de trouver dans cette ancienne capitale royale du Laos des pagodes qui sont "parmi les temples bouddhistes les plus sophistiqués d'Asie du Sud-Est" et juge son patrimoine, tant architectural qu'artistique, "exceptionnel", "en parfaite harmonie avec l'environnement naturel".

Mais ce patrimoine, dans le nord du pays, est désormais menacé par un projet de barrage "situé à seulement 8,6 kilomètres d'une ligne de faille sismique active", s'inquiète le South China Morning Post. Pour le sismologue thaïlandais Punya Churasiri, interrogé par le média régional, "ce nouveau barrage pourrait ainsi déclencher un fort séisme de magnitude 7 ou 8".

Les barrages en service ou en fin de construction au Laos. Les barrages en service ou en fin de construction au Laos. Malgré ces inquiétudes, et l'absence d'une étude rigoureuse concernant les risques sismiques, les autorités laotiennes ont donné leur feu vert pour ce projet soutenu par des promoteurs et investisseurs thaïlandais. Un énième barrage, rappelle le journal anglophone, qui apparaît comme une nouvelle preuve de l'ambition du Laos, pays enclavé et rural d'Asie du Sud-Est, de devenir "la batterie de l'Asie" "en multipliant ses ressources en hydroélectricité.

Ce projet, situé à 25 kilomètres en amont de Luang Prabang, risque également de menacer "l'intégrité" de cette ville classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'Unesco, rapporte le SCMP, a dès lors enjoint les autorités laotiennes d'abandonner le chantier. Si celui-ci arrive à son terme, rappelle ce journal régional, les pays qui achèteraient l'électricité produite à partir de ce barrage violeraient ainsi la Convention du patrimoine mondial des Nations unies.

Minja Yang, ancienne responsable du patrimoine de l'Unesco pour la région Asie-Pacifique, se désolé quant à elle de cet énième barrage construit dans ce pays, qui en compte déjà 70 pour une superficie deux fois moins grande que la France : "Le Laos compte tellement de barrages que cela n'a aucun sens [d'en construire un nouveau] et de tuer le tourisme culturel. Cela ne peut que conduire Luang Prabang à se retrouver sur la liste des sites en danger de l'Unesco, et provoquer la perte de milliers d'emplois."

Restitution culturelle : « Il y a aussi les traditions orales africaines »

Djibril Tamsir Niane, écrivain et historien, en appelait à la restitution des documents sur les traditions orales africaines.



Par Malick Diawara

L'Afrique vient de perdre un monument en la personne de Djibril Tamsir Niane. L'historien connu pour, entre autres, son ouvrage Soundjata ou l'épopée mandingue, publié chez Présence africaine, nous a quittés ce 8 mars à Dakar des suites du Covid-19. Cette disparition est une occasion, triste, de rappeler l'apport de cet immense intellectuel africain à l'une des questions les plus débattues ces derniers temps, celle de la restitution d'objets culturels au continent. C'était lors d'un colloque à Dakar en 2018 consacré à l'historien sénégalais Yoro Khary Fall, disparu en 2016 à 67 ans. Djibril Tamsir Niane avait en effet pu apporter un nouvel angle d'approche à cette question. Fin

novembre 2018 donc, dans la capitale sénégalaise, l'écrivain et historien avait indiqué qu'« il faut aussi une restitution des documents de tradition orale collectés par des institutions américaines, dont la Fondation Ford ». Référence à l'initiative de l'Unesco de 1967 Dans le cadre d'une table ronde intitulée « Le banquier des historiens », le spécialiste de l'histoire du Mandé avait rappelé un fait de grande importance initié par l'Unesco en 1967. Selon Djibril Tamsir Niane, l'organisation onusienne en charge de la culture s'était lancée cette année-là dans une campagne de collecte des traditions orales africaines. Côté américain, la Fondation Ford s'était investie dans cette initiative et avait donc recueilli des éléments importants du patrimoine africain.

Selon l'auteur d'Histoire de l'Afrique occidentale et de l'ouvrage Le Soudan occidental au temps des grands empires, des documents de tradition orale sur El Hadj Oumar Tall se sont retrouvés « dans beaucoup d'universités américaines, notamment à New York ». Pourquoi les traditions orales sont aussi concernées Pour appuyer sa thèse d'une nécessaire restitution des documents de traditions orales africaines, Djibril Tamsir Niane avait avancé que « la tradition orale est une matière indispensable qui a une valeur inestimable ». Et de dire « qu'il est nécessaire aujourd'hui encore de procéder à la collecte des traditions orales dans tous les domaines, environnement et santé, entre autres ». « La tradition orale est la grande école où

l'on apprend tout », avait-il poursuivi, assurant qu'il « n'y a pas un secteur qu'il ignore ». Pour le célèbre et regretté écrivain et historien guinéen, « les traditions orales africaines sont des témoignages du passé et peuvent être habilement exploitées pour les besoins de l'histoire ». Cité par l'Agence de presse sénégalaise (APS), il avait rappelé que « la parole ne s'envole pas, elle reste », et ce, d'autant que « l'enseignement de la tradition orale se fait par l'intermédiaire des griots ». Un argument qui justifiait à lui seul, à ses yeux, que la restitution des traditions orales africaines s'inscrive dans le sillon de celle des biens culturels sur laquelle Felwine Sarr et Béatrice Savoy ont réalisé un rapport remis au président Macron fin novembre 2018.

M. D.

Sahara occidental : la zone de guerre polluée comme jamais auparavant par des engins explosifs plantés par le Maroc

Depuis la rupture du cessez-le-feu par le Maroc en novembre 2020, la zone de guerre actuelle a été polluée comme jamais auparavant par des engins explosifs non-amorcés plantés par le régime du Makhzen, a indiqué le Bureau de coordination de la lutte anti-mines sahraoui (SMACO), soulignant que le nombre de victimes parmi les civils sahraouis s'élevait durant cette période à une dizaine de personnes.

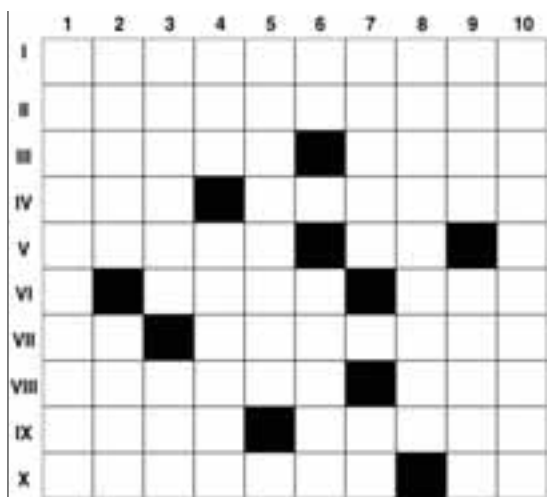
"Des rapports sur les engins explosifs non-amorcés plantés par le régime du Makhzen font état d'une nouvelle contamination et une pollution généralisée et sans précédent dans la zone de guerre actuelle", a déclaré le chef des opérations au SMACO, Bachir Gaici Nah à l'APS, en marge du 16e congrès du Front Polisario qui se tient du 13 au 17 janvier dans la wilaya de Dakhla, dans les Camps de réfugiés sahraouis.

"Il n'y a pas de statistiques définitives, mais selon des estimations préliminaires, il y a des milliers d'engins dispersés qui n'ont pas encore explosé. Quant au nombre de victimes enregistrées depuis la reprise de la guerre avec le Maroc, nous avons connaissance en tant que bureau de pas moins d'une dizaine de civils tués dans la partie occupée du Sahara occidental", a-t-il ajouté. S'appuyant sur des rapports médiatiques, le chef des opérations au SMACO a, en outre, fait savoir que depuis la reprise des hostilités avec le Maroc, le régime du Makhzen a planté environ "12.000 mines antipersonnel dans la zone tampon de Guerguerat". Il a également pointé du doigt "le ciblage par Rabat de civils avec des drones et des armes sophistiquées" durant cette même période, relevant que le Makhzen "a tué et blessé environ 80 personnes, dont des

femmes et des enfants". A cet égard, Gaici Nah a souligné que "ce dangereux précédent" s'apparente à du "terrorisme d'Etat", dénonçant "le silence suspect des organisations internationales, dont les Nations unies". "La République sahraouie appelle à l'interdiction et à la lutte contre toutes les formes de violence, y compris la pose de mines et le ciblage des civils", a-t-il dit. Elle appelle également, a-t-il poursuivi, "à faire pression sur le Maroc pour qu'il (...) adhère aux conventions d'Ottawa et d'Oslo interdisant les armes antipersonnel, mines et bombes à sous-munitions, s'engage à remettre des plans de mines et ouvre la zone tampon de Guerguerat aux organisations internationales qui souhaitent la nettoyer". Contacté par l'APS, un citoyen sahraoui répondant au nom d'Ali Ben Faradj Ben Naama a apporté un témoignage poi-

gnant sur la réalité des atrocités commises par le Maroc contre les civils sahraouis. Il a raconté comment son cousin, Soubai M'barek Mhamed et son ami, Mohamed Ould el Bahi ont été lâchement assassinés lors d'une attaque de drone de l'armée d'occupation marocaine alors qu'ils promenaient leur bétail en compagnie de plusieurs autres civils sahraouis. "Les personnes visées ont été laissées pour morts pendant près de 25 jours sans possibilité d'être rapatriées pour être enterrées dignement", a-t-il témoigné, appelant la communauté internationale à agir pour mettre un terme à ces pratiques barbares dans un contexte marqué par un blocus médiatique imposé par le régime du Makhzen visant à maquiller la réalité qui prévaut actuellement au Sahara occidental occupé

In Agence presse service



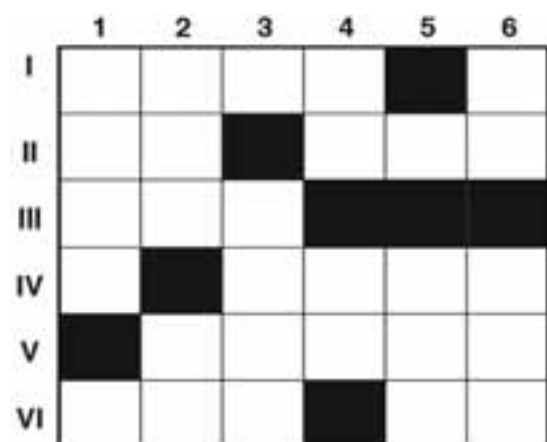
HORIZONTAL- MENT

I. Jeux de société. II. Un livre qu'on parcourt de A à Z. III. Impériale récompense. Premier ministre israélien. IV. Vieille armée. Obscurcir. V. Tubes de salle de bain. Accompagne le diplôme. VI. Dégaza. Futur réserviste. VII. Erbium. Légume qui pousse dans la terre et qu'on récolte parfois sous la glace. VIII. Chose peu commune. Rengaine. IX. Immérité. Tous à Rome. X. Perdues. Terminaison.

VERTICALEMENT

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon.
2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.

Nombres Fortissimots

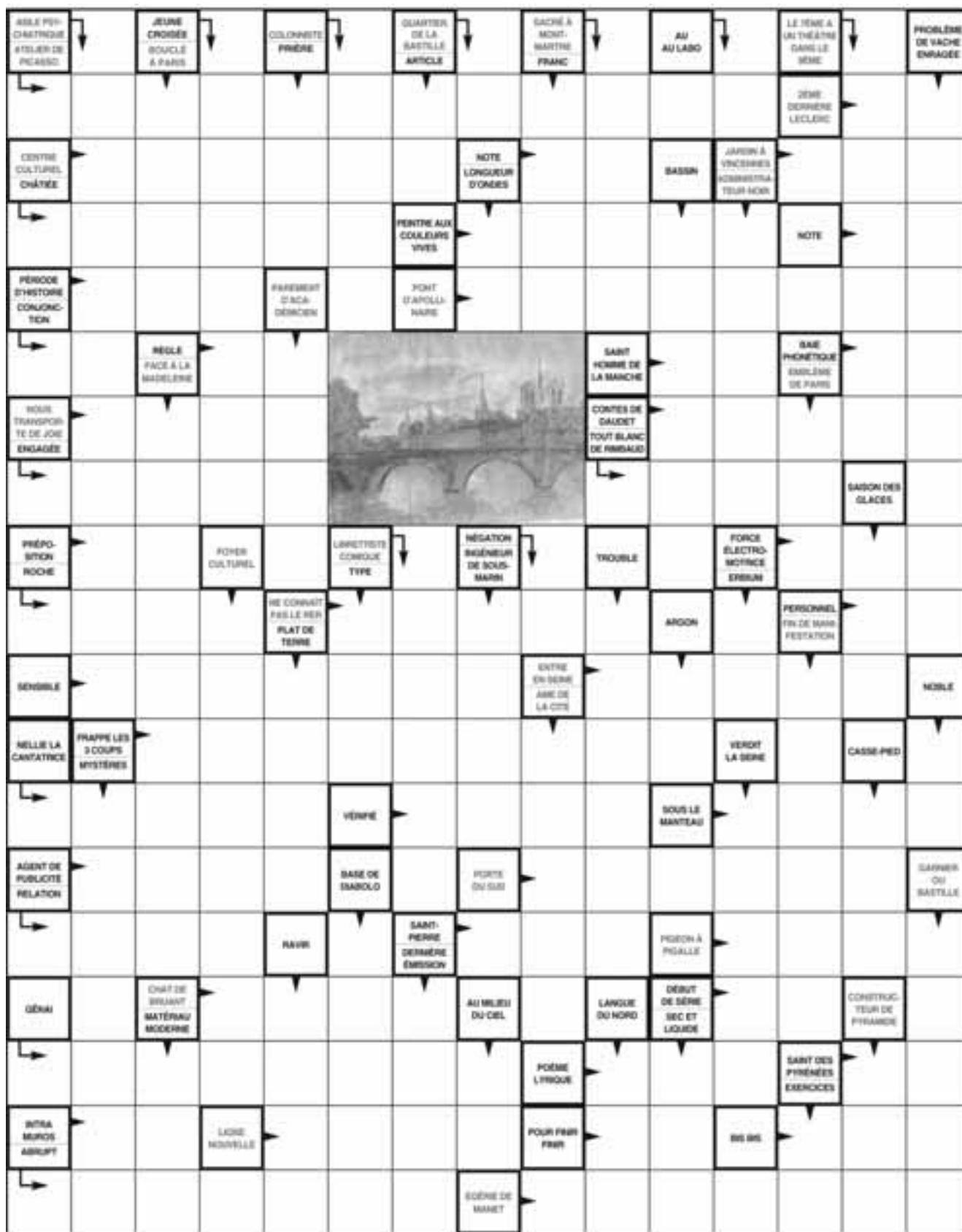


HORIZONTALMENT

I. Une année révolutionnaire. II. Un département bien connu des rappeurs français. Début du règne de la dynastie capétienne. III. Début de l'Hégire, point de départ du calendrier musulman. IV. En mètres, la longueur d'un mille nautique. V. En lieues, la longueur d'un voyage sous-marin. VI. Carré de 11. Quelques années de mariage pour des noces de saphir.

VERTICALEMENT

1. Une année importante pour la décolonisation. 2. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Un chiffre qui rappelle les flics. 3. Le vrai début du XXII^{ème} siècle. 4. Presque cent. L'âge limite des cardinaux pour voter lors d'une élection papale dans un conclave. 5. Un nombre fétiche pour une célèbre paire de jean's. 6. Cube de 3. Un petit modèle de la gamme Peugeot.



SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS



MOTS MÊLÉS N° 07

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE
ECLUSE
ECUME

ELEMENT
ESTRAN
ETALE
HOULE
ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON

LAISSE
LITTORAL
MAREE
MARNAGE
MASCARET
MEDUSE
MER

PASSE
PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS

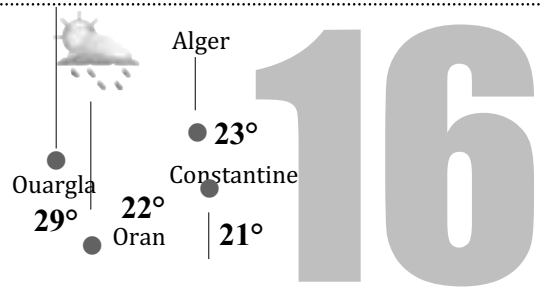
La phrase-mystère est : la ville qui ne dort jamais (New York)



54 AMENDEMENTS PROPOSÉS

La Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, jeudi 23 mars, une réunion consacrée à l'examen des amendements proposés au projet de loi organique relatif à l'information, a indiqué un communiqué de l'Assemblée. Présidée par Ahmed Mouaz, président de la commis-

sion, cette réunion a été consacrée à l'examen de « cinquante-quatre (54) amendements proposés au projet de loi organique relatif à l'information », précise-t-on de même source. Le bureau de l'Assemblée a soumis les amendements remplissant les conditions de forme à la commission lors de sa réunion tenue mercredi soir.



<i>FADJR</i>	<i>DOHR</i>	<i>ASR</i>	<i>MAGHREB</i>	<i>ISHA</i>
05:09	12:54	16:24	19:04	20:28

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//DIMANCHE 26 MARS 2023 // N°522 //PRIX 20 DA

EN VUE D'ASSURER LA SÉCURITÉ HYDRIQUE

L'Etat se tourne vers la mer

Placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Hydraulique, l'ANDE, dont le siège est fixé à Alger, est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière...



Un décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de dessalement de l'eau (ANDE), a été publié au Journal officiel (JO) n°16. Selon ce décret n°23-103 signé le 7 mars 2023 par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, cette agence est « un instrument de mise en œuvre de la politique nationale en matière de dessalement de l'eau » et « son action vise le renforcement des capacités nationales de production d'eau en vue d'assurer la sécurité hydrique ». Dans ce cadre, l'agence a pour mission de réaliser, d'exploiter et d'assurer la

maintenance des stations de dessalement de l'eau et des infrastructures et équipements y afférents, en menant toutes actions et opérations concourant à cet effet. Elle est chargée également de mener toutes études et analyses se rapportant au dessalement de l'eau, de mettre l'eau produite au niveau des stations de dessalement à la disposition des organismes chargés de la distribution de l'eau et de contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale en matière de dessalement de l'eau. L'Agence œuvre également pour la promotion du recours à la production nationale et à l'ou-

til de conception et de production nationale, dans le cadre de la réalisation, l'exploitation et la maintenance des stations de dessalement et des infrastructures et équipements y afférents, la création et le déploiement d'une activité de recherche/développement et d'assurer l'exploitation et le dépôt de tout brevet se rapportant à son objet. Placée sous la tutelle du ministre chargé de l'Hydraulique, l'ANDE, dont le siège est fixé à Alger, est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Elle assure des sujétions de service public conformément aux prescriptions du cahier des charges annexées à ce décret. L'agence bénéficie d'une dotation initiale octroyée par l'Etat, dont le montant est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé des Finances et du ministre chargé de l'Hydraulique. Le budget de l'agence comprend, concernant les recettes, la dotation initiale octroyée par l'Etat, les produits de la vente de l'eau produite au niveau des stations de dessalement, les produits des prestations effectuées liées à son objet, et les rémunérations des sujétions de service public mises à la charge de l'agence par l'Etat, conformément aux prescriptions du cahier des charges. De plus, il comprend les contributions et les aides éventuelles des collectivités locales, les aides éventuelles provenant des organismes nationaux et internationaux conformément aux procédures et règlements en vigueur et toutes autres ressources en rapport avec l'activité de l'agence, selon le décret.

R.N

DJEZZY LANCE UNE OPÉRATION DE SOLIDARITÉ À L'OCCASION DU MOIS DE RAMADHAN

Fidèle à ses engagements d'entreprise citoyenne, Djazzy lance pour la quatrième année consécutive une opération de solidarité à l'occasion du mois sacré du Ramadhan en direction des personnes dans le besoin et ce, en partenariat avec le Croissant-Rouge algérien (C-RA) et les Scouts musulmans algériens (SMA) à travers plusieurs wilayas du pays. Pour cette année, Djazzy a opté pour les restaurants de la Rahma où des repas seront servis tout au long du mois sacré au profit des personnes nécessiteuses. C'est ainsi que, en collaboration avec le Croissant-Rouge algérien, plus de 2 500 repas par jour seront offerts dans des restaurants à Alger, Annaba, Souk-Ahras, Tlemcen, Adrar et Biskra. Pour leur part, les Scouts musulmans algériens vont servir 400 repas jour dans deux restaurants au niveau de la wilaya d'Oran. A travers cette initiative, Djazzy entend apporter sa contribution en tant qu'entreprise citoyenne à l'effort de solidarité nationale pendant le mois sacré en renforçant l'esprit de partage et d'entraide, deux valeurs fondamentales à la cohésion sociale et au bien-être.

R.E.

BOXE : IMANE KHELIF PRIVÉE DE FINALE

La boxeuse algérienne Imane Khelif (23 ans) a confirmé tous ses talents aux Championnats du monde féminins de New Delhi 2023. Elle devait disputer aujourd'hui la finale face à la Chinoise Yang Liu dans la catégorie Elite 63-66kg Welter. Mais l'IBA a décidé de disqualifier l'athlète pour des « raisons médicales ». Dans ces championnats, le parcours d'Imane Khelif était excellent. Le samedi 17 mars, l'Algérienne (-66 kg) est montée sur le ring, aux 1/16 de finale, face à la Kenyane Asiko Friza Ayango. Lors de ce combat ; la vice-championne du monde 2022 à Istanbul a dominé son adversaire du jour.

SALON INTERNATIONAL DU TOURISME EN CROATIE :

L'Algérie y participe

L'Algérie prend part du 24 au 26 mars à la 10^e édition du Salon international du tourisme « PLACE 2 GO » à Zagreb (Croatie), pour promouvoir la destination touristique Algérie et faire connaître ses potentialités touristiques et culturelles, a indiqué jeudi un communiqué de l'Office national du tourisme (ONAT). Première du genre, la participation de l'Algérie sur le marché croate vise, selon le communiqué, à « renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, et à bénéficier de l'expérience croate dans le domaine du tourisme ». Cette participation s'inscrit dans le cadre de « la poursuite de la promotion touristique

au niveau international en prenant part aux manifestations et expositions dédiées à cet effet ». Ce salon, précise la même source, sera « une occasion importante pour faire connaître les potentialités touristiques du pays et la variété des produits de l'artisanat, et programmer des activités artistiques en vue d'attirer les visiteurs de cet événement ». La présence de l'Algérie à ce salon « lui permettra de bénéficier de plusieurs avantages pour promouvoir sa destination touristique sur un stand d'une superficie de 120 M2, avec la participation de dizaines d'exposants représentant des organismes chargés du tourisme et des profes-

sionnels du tourisme et de l'hôtellerie ». Ce stand, conçu dans un design à caractère architectural et artistique algérien, présente plusieurs photos de tourisms saharien et culturel, des sites archéologiques, en plus d'une tente traditionnelle saharienne.

Outre les photos et les vidéos des structures hôtelières, des sites archéologiques et des musées présentés en 3D, le stand comprendra également de grands et petits écrans sur les côtés extérieurs, pour exposer une série de films et de vidéos publicitaires en vue de faire connaître le tourisme algérien et sa diversité.

APS

REBIGA ET MERAD RENDENT VISITE AU MOUDJAHID COLONEL YUCEF KHATIB

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, ont rendu visite au moudjahid symbole, le colonel Youcef Khatib, commandant de la Wilaya IV historique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Moudjahidine. Cette visite a pour objectif de « s'enquérir de l'état de santé du colonel Youcef Khatib et de lui présenter des vœux à l'occasion du mois sacré de Ramadhan », précise-t-on de même source. Elle s'inscrit également dans le cadre de « la poursuite de la mise en œuvre des directives du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour ce qui est de la prise en charge, notamment sanitaire, des moudjahidine et veuves des martyrs », conclut la même source.

R.N.